

RAPPORT DU COMMISSAIRE  
À LA LANGUE FRANÇAISE

Le français comme  
langue commune

**Comprendre le recul,  
inverser les tendances**

Novembre 2024

**Direction**

Benoît Dubreuil, commissaire à la langue française  
Stéphanie Cashman-Pelletier, commissaire adjointe à la langue française

**Recherche, analyse et rédaction**

Marc Tremblay-Faulkner et Rodolphe Parent

**Révision linguistique**

Annie Pronovost et Jonathan Aubin

**Conception graphique**

Secrétariat général et direction des affaires administratives et des communications

**Date de parution**

20 novembre 2024

**Comment citer ce document**

Commissaire à la langue française (2024). *Le français comme langue commune. Comprendre le recul, inverser les tendances.*

<https://www.commissairelanguefrancaise.quebec/publications/rapport/comprendre-recul-inverser-tendances/>

**Note**

*Commissaire à la langue française* (avec un C majuscule) désigne l'institution, alors que *commissaire* (avec un c minuscule) est utilisé quand il s'agit de la personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec.

**Éditeur**

Commissaire à la langue française  
875, Grande Allée Est, bureau 1.879  
Québec (Québec) G1R 4Y8  
Site Web : [commissairelanguefrancaise.quebec](http://commissairelanguefrancaise.quebec)  
Courriel : [info@clf.quebec](mailto:info@clf.quebec)

**Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024  
ISBN : 978-2-550-99137-3 (version PDF)  
© Commissaire à la langue française, 2024

# Lettre à la présidente de l'Assemblée nationale

Le 20 novembre 2024

Madame Nathalie Roy  
Présidente de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.27 Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport *Le français comme langue commune. Comprendre le recul, inverser les tendances*, en application de l'article 198 de la *Charte de la langue française* (RLRQ, chapitre C-11).

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

Le commissaire à la langue française,



Benoît Dubreuil

## Message du commissaire

C'est avec beaucoup de fierté que je dépose le rapport *Le français comme langue commune. Comprendre le recul, inverser les tendances*. Ce rapport contient les conclusions de mon analyse de l'édition 2024 du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, déposé à l'Assemblée nationale le 22 mai dernier par le ministre de la Langue française. Il présente également des mesures qui, à mon avis, contribueront à l'évolution favorable de la langue française comme langue commune.



De toutes les responsabilités que la loi me confie à titre de commissaire à la langue française, celle-ci est sans contredit celle qui m'apparaît la plus lourde de conséquences. Elle implique que la personne désignée à ce titre, une fois tous les cinq ans, se prononce sur l'évolution générale de la situation linguistique et qu'elle recommande aux parlementaires des mesures à la hauteur des défis auxquels fait face notre langue commune.

Or, le français se situe aujourd'hui à un moment décisif. Les changements démographiques, économiques et technologiques des dernières décennies ont fait reculer son utilisation dans plusieurs domaines de la vie sociale, au premier rang desquels se trouvent le travail et la culture. Qui plus est, les écarts aujourd'hui visibles entre les générations plus jeunes et les plus âgées laissent entrevoir de nouveaux reculs au cours des prochaines années.

Je considère que l'analyse de l'Office québécois de la langue française, de même que les études complémentaires réalisées par mon équipe, nous ont permis de cerner les principaux mécanismes expliquant le recul du français comme langue commune. En nous inspirant de la recherche actuelle et des meilleurs exemples internationaux, nous avons mis de l'avant des mesures ciblant directement ces mécanismes. Nous avons bon espoir que ces mesures, une fois mises en œuvre, pourront stabiliser la situation du français.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à l'équipe exceptionnelle qui m'a appuyé dans la préparation de ce rapport ainsi que dans les travaux préparatoires qui l'ont précédé.

Bonne lecture!

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Benoît Dubreuil', with a stylized flourish at the end.

Benoît Dubreuil

# Obligations de la *Charte de la langue française*

Selon la *Charte de la langue française* (RLRQ, chapitre C-11), l'Office québécois de la langue française (OQLF) surveille l'évolution de la situation linguistique au Québec et doit en faire rapport au ministre de la Langue française au moins tous les cinq ans. Depuis 2022, ces indicateurs de suivi doivent être utilisés :

- la langue de travail;
- les exigences linguistiques à l'embauche;
- la langue des services publics;
- la langue de service dans les commerces;
- les effectifs et les contingents des établissements anglophones et francophones qui offrent l'enseignement collégial en anglais;
- la fréquentation des cours de francisation, y compris les inscriptions, les niveaux de français atteints et les taux de réussite;
- les substitutions linguistiques;
- l'importance accordée aux orientations en matière de langue française dans la planification pluriannuelle de l'immigration.

Selon l'article 198 de la *Charte de la langue française*, le commissaire à la langue française doit analyser le rapport de suivi de l'OQLF dans les six mois de son dépôt à l'Assemblée nationale. Il doit ensuite présenter les conclusions de sa propre analyse et recommander des mesures qui contribueront à une évolution favorable du français comme langue commune. Le 22 mai 2024, le ministre de la Langue française a déposé à l'Assemblée nationale le rapport quinquennal de l'OQLF.

En déposant le rapport *Le français comme langue commune. Comprendre le recul, inverser les tendances*, le commissaire à la langue française s'acquitte de son obligation.

# Sommaire

Le *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique* de l'OQLF établit plusieurs constats préoccupants quant à l'avenir du français. Nous partageons ces constats et nous soulignons que les domaines du travail et de la culture sont ceux où le recul du français est le plus évident.

Les tendances défavorables au français sont apparues progressivement depuis le début des années 2000. Elles sont liées à des changements dans la composition de la population, dans l'environnement social, dans le système éducatif, dans l'économie et sur le marché du travail.

## *Les limites de la politique actuelle*

La politique linguistique du Québec a permis de renforcer de multiples manières la connaissance et l'utilisation du français. Toutefois, elle a montré ses limites face aux principales tendances qui entraînent aujourd'hui le recul du français.

À ce jour, les mesures visant la sélection et la francisation des personnes immigrantes n'ont pas permis d'atteindre chez ces personnes un équilibre entre l'utilisation du français et de l'anglais comparable à celui observé dans la société d'accueil.

Par ailleurs, la fréquentation obligatoire de l'école de langue française n'a pas permis de corriger ce déséquilibre parce que l'utilisation du français demeure insuffisante là où cette langue ne s'impose pas de manière naturelle en dehors de l'école.

En parallèle, l'augmentation de la connaissance de l'anglais, puis l'exposition croissante des Québécois à cette langue dans l'univers numérique ont mené à son adoption dans un nombre croissant de contextes professionnels, sociaux et culturels.

Enfin, l'évolution de l'économie a mené, dans plusieurs secteurs, à une multiplication des échanges avec l'extérieur du Québec et à une utilisation toujours plus grande de l'anglais.

## *Les mesures recommandées*

D'abord, nous réitérons les recommandations, formulées dans nos rapports précédents, sur l'importance d'accueillir une immigration plus francophone. Face aux contraintes pratiques et financières qui limitent l'efficacité de la francisation, une immigration plus francophone est essentielle pour stabiliser la situation du français à moyen terme.

Ensuite, nous recommandons au gouvernement du Québec de mettre en œuvre des mesures structurantes touchant les domaines de la culture, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'économie et du marché du travail. Ces mesures doivent viser à accroître la préférence pour le français des jeunes et des nouveaux arrivants, de même qu'à renforcer les contextes et les réseaux au sein desquels le français s'imposera plus facilement comme langue commune.

Les mesures mises en place doivent également tenir compte de la fragilité particulière du français à Montréal et à Gatineau. En effet, le contexte sociolinguistique de ces régions ne permet pas au français de s'y imposer facilement comme langue commune dans les interactions de tous les jours. Par conséquent, des interventions adaptées et une planification régionale seront nécessaires pour y renforcer les réseaux de socialisation en français.

# Liste des recommandations

## *Une planification à l'échelle régionale*

1. Que le ministère de la Langue française coordonne l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de plans régionaux de renforcement du français comme langue commune.

## *La culture québécoise et francophone*

2. Que le gouvernement du Québec dépose rapidement à l'Assemblée nationale un projet de loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones.
3. Que le gouvernement du Québec révise ses mécanismes de soutien à la culture dans le but d'appuyer de manière cohérente la production et la diffusion de contenus culturels québécois et francophones.

## *L'école québécoise comme espace de découverte culturelle*

4. Que le gouvernement du Québec fasse de la découverte des contenus culturels québécois et francophones un objectif stratégique du système d'éducation.
5. Que le gouvernement du Québec mette en œuvre, chaque année du primaire et du secondaire, des jumelages entre écoles de milieux différents qui seront axés sur la réalisation d'activités collaboratives de découvertes culturelles.

## *L'enseignement supérieur*

6. Que le gouvernement du Québec se fixe une cible de 85 % d'enseignement en français dans l'enseignement supérieur dans le but d'y accroître progressivement la place de cette langue.

## *Le marché du travail et l'économie*

7. Que le gouvernement du Québec révise ses mécanismes de soutien au développement économique dans le but d'y intégrer de façon cohérente et transparente les considérations linguistiques.
8. Que le gouvernement du Québec appuie, au sein des organisations offrant des services à l'extérieur du Québec, l'intégration des technologies langagières dans le but de faciliter l'utilisation du français.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>1. Le cadre d'analyse</b>	<b>4</b>
1.1 Le modèle explicatif	4
1.2 Le choix des indicateurs	5
1.3 La théorie du changement	5
1.4 Conclusion	6
<b>2. Les constats de l'OQLF</b>	<b>8</b>
2.1 L'évolution de l'usage du français	8
2.2 L'incidence de l'immigration sur la situation du français	9
2.3 Le rapport des jeunes au français	10
2.4 La langue de l'enseignement postsecondaire	11
2.5 Le rôle du milieu de travail dans une économie ouverte	11
2.6 Conclusion	12
<b>3. Nos études complémentaires</b>	<b>16</b>
3.1 L'évolution de la situation linguistique depuis 1971	17
3.2 Le recul du français au travail chez les jeunes entre 2001 et 2021	18
3.3 Le rôle des caractéristiques linguistiques et migratoires dans le rapport des jeunes au français	18
3.4 Les parcours scolaires et l'utilisation du français au travail	19
3.5 La situation selon les secteurs d'emploi	20
3.6 La situation dans les régions de Montréal et de Gatineau	21
3.7 Conclusion	22
<b>4. Les limites de la politique actuelle</b>	<b>24</b>
4.1 Les objectifs et les résultats obtenus	24
4.2 Les limites de la scolarisation en français	25
4.3 Les objectifs à poursuivre	28
4.4 Conclusion	33

<b>5. Les mesures recommandées</b>	<b>36</b>
5.1 Une planification à l'échelle régionale	36
5.2 Les mesures visant l'ensemble du Québec	38
<b>Conclusion</b>	<b>55</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>56</b>
<b>Annexe 1 : Théorie du changement d'une politique linguistique</b>	<b>62</b>
<b>Annexe 2 : Fiches-mesures</b>	<b>63</b>



# Introduction

L'édition 2024 du *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec* de l'Office québécois de la langue française (OQLF) fournit un portrait détaillé de la situation linguistique au Québec, tout en présentant de façon accessible une situation complexe. De notre point de vue, les constats qui y sont formulés touchent à l'essentiel. Ils synthétisent bien les tendances de fond qui traversent la société québécoise et se basent sur des données suffisamment riches pour décrire le paysage linguistique québécois en fonction de plusieurs groupes clés et des principaux domaines d'utilisation des langues.

Cela dit, un portrait aussi vaste, qui appelle à la formulation de mesures fortes pour renforcer la place du français comme langue commune, nous oblige à bien cerner les principaux facteurs et processus qui sous-tendent le choix d'utiliser ou non cette langue. Nous avons donc mené des études complémentaires dans le but de guider l'élaboration de mesures pertinentes.

Pour préparer ce rapport, nous nous sommes appuyés sur deux documents complémentaires que nous avons produits :

- *Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique*, qui revient sur la recherche produite au cours des dernières décennies et qui présente l'approche théorique que nous avons retenue pour notre analyse;
- *Analyse de la situation du français au Québec – Études complémentaires*, qui présente les résultats des recherches que nous avons menées pour répondre à six questions que nous semblait soulever le rapport de l'OQLF.

Ce rapport débute par une brève présentation du cadre d'analyse que nous avons utilisé, ce qui inclut notre modèle explicatif, les principes qui ont guidé notre choix des indicateurs et le cadre logique, qui décrit comment une politique linguistique est censée produire les changements désirés.

Nous poursuivons avec notre appréciation des constats de l'OQLF, en portant une attention particulière à ceux qui concernent l'usage du français chez les jeunes et les personnes immigrantes, de même que la place du français dans l'éducation postsecondaire, le marché du travail et la culture. Nous résumons par la suite les résultats des études complémentaires que nous avons réalisées pour mieux comprendre pourquoi le français a du mal à s'imposer comme langue commune dans ces domaines.

À partir de nos analyses, nous expliquons pourquoi des tendances défavorables au français se sont installées depuis le début des années 2000 malgré la présence au Québec d'une politique linguistique ambitieuse. Nous expliquons pourquoi la *Charte de la langue française*, malgré les gains historiques qu'elle a permis de réaliser, n'a pas empêché ces tendances de se matérialiser.

Nous proposons ainsi un ensemble ambitieux de mesures qui, si elles étaient mises en œuvre, pourraient contrer les tendances décrites, rétablir l'équilibre nécessaire à la pérennité du français et consolider son usage comme langue commune. Ces mesures touchent les domaines de l'immigration, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'économie et de la culture. Elles tiennent également compte de la fragilisation du français dans les régions de Montréal et de Gatineau et misent sur l'élaboration d'une planification régionale dans le but de renforcer l'utilisation du français comme langue commune.

# 1

## Le cadre d'analyse

# 1. Le cadre d'analyse

Cette section présente de manière synthétique le cadre d'analyse sur lequel s'appuie ce rapport ainsi que les études complémentaires que nous avons produites. Nous y présentons brièvement le modèle explicatif que nous avons utilisé, les principes qui ont guidé notre sélection des indicateurs ainsi que la théorie du changement qui a soutenu l'élaboration des mesures<sup>1</sup>.

## 1.1 Le modèle explicatif

Pour appuyer notre analyse, nous avons conçu un modèle explicatif des choix linguistiques individuels. Par **choix linguistiques**, nous entendons les différents usages de la langue, tels qu'ils sont mesurés dans les recensements ou les enquêtes, comme la langue de travail, la langue d'usage public ou la langue des pratiques culturelles.

Dans notre modèle explicatif, les choix linguistiques résultent d'un certain nombre de facteurs. Un premier groupe concerne ce que nous appelons les **intrants directs des choix linguistiques**. Ces intrants correspondent aux compétences, aux attitudes et aux motivations linguistiques. Ils contribuent à la formation des préférences linguistiques des locuteurs, c'est-à-dire à leur disposition à favoriser une langue par rapport aux autres disponibles. Les choix linguistiques dépendent en grande partie de ces préférences, qui peuvent évidemment être complexes et varier selon le contexte.

Un deuxième groupe de facteurs rassemble les **caractéristiques sociodémographiques**, comme la langue maternelle, l'âge, le sexe ou le statut d'immigration, ainsi que les facteurs qui structurent les **trajectoires linguistiques individuelles**, comme la langue utilisée en bas âge ou celle qui a été utilisée à l'école avec les amis durant l'enfance et l'adolescence. Ces facteurs ne sont pas des intrants directs des choix linguistiques, mais ils contribuent à façonner les compétences, les attitudes et les motivations des locuteurs. Il s'agit donc d'antécédents aux intrants directs.

Enfin, les **facteurs contextuels** représentent un troisième groupe de facteurs explicatifs des choix linguistiques. En effet, le milieu de vie ou de travail, qui correspond à l'environnement immédiat dans lequel les individus interagissent au quotidien, influence les dynamiques et les choix linguistiques.

---

<sup>1</sup> Commissaire à la langue française 2024b et 2024c.

## 1.2 Le choix des indicateurs

Pour analyser les constats de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et mener nos études complémentaires, nous avons dû réaliser certains choix, notamment pour ce qui est des indicateurs utilisés. Nos choix ont été guidés par l'idée que la politique linguistique doit viser à résoudre des **problèmes d'intérêt public**. En effet, les contacts entre les langues entraînent différents problèmes pour leurs locuteurs, dont des problèmes d'efficacité et d'équité, qui peuvent être résolus par un aménagement linguistique adéquat. Comme dans les autres domaines de la politique publique, il n'existe pas une frontière étanche entre ce qui relève de la sphère publique et ce qui relève de la sphère privée. Il s'agit plutôt d'aménagements qui doivent être constamment renégociés en fonction de l'évolution des dynamiques sociales et des débats démocratiques.

Dans nos analyses, nous avons également cherché à favoriser l'utilisation d'**indicateurs congruents avec les moyens d'action disponibles**. Par exemple, nous avons accordé peu d'attention à la catégorie « allophone », car elle regroupe seulement une partie des immigrants et une petite partie des personnes de deuxième génération d'immigration. Ainsi, elle nous permet difficilement de juger du succès de nos politiques d'immigration ou des effets de l'obligation de fréquentation de l'école française prévue par la *Charte de la langue française*. En revanche, nous avons été attentifs aux caractéristiques linguistiques des personnes issues de l'immigration, aux parcours scolaires et professionnels des jeunes, à la dynamique économique selon les secteurs et les régions, c'est-à-dire aux facteurs sur lesquels le gouvernement exerce une influence souvent directe et déterminante.

Enfin, nous avons cherché à analyser la situation d'une manière qui reflète la **pluralité des pratiques linguistiques**, mais qui tient également compte de la **concurrence linguistique** entre le français et l'anglais qui existe dans plusieurs domaines de la vie sociale. Notre approche consiste à reconnaître, d'un côté, la part croissante de la population qui ne se retrouve pas dans les catégories traditionnelles de « francophones » et « anglophones », et de l'autre, les problèmes résultant de l'affaiblissement de l'utilisation du français au sein de la population.

## 1.3 La théorie du changement

Pour élaborer des mesures pertinentes, nous nous sommes appuyés sur une **théorie du changement**, c'est-à-dire sur un cadre logique qui décrit comment une politique, un programme ou une intervention gouvernementale est censé produire les changements désirés. Une telle théorie sert à expliciter les mécanismes par lesquels l'action publique est susceptible de mener aux objectifs qu'elle vise.

En lien avec notre modèle explicatif, nous considérons qu'une politique linguistique peut viser **trois objectifs** :

- augmenter les compétences en français;
- créer des avantages à communiquer en français;
- développer des attitudes et des motivations favorables au français.

Ainsi, chacune des mesures que nous avons élaborées vise l'atteinte d'un ou de plusieurs de ces objectifs, en lien avec les problèmes d'intérêt public que nous avons documentés. Dans certains cas, les mesures visent à agir directement sur les facteurs influençant les choix linguistiques. Dans d'autres, elles visent à modifier de manière indirecte le contexte dans lequel les individus effectuent ces choix. Le schéma de notre théorie du changement d'une politique linguistique peut être consulté à l'annexe 1 de ce rapport.

Par ailleurs, à l'annexe 2 du présent rapport, nous décrivons de manière plus précise les mesures recommandées en fonction de **six dimensions**, soit le domaine visé, le type de mesure, la portée de l'effet, la complexité de la mise en œuvre, la capacité de suivi et les changements attendus. Ces descriptions visent à faciliter la compréhension des parlementaires, des fonctionnaires et des parties prenantes qui souhaiteront avoir des précisions sur les modalités de mise en œuvre des mesures que nous proposons.

## 1.4 Conclusion

Ce chapitre a résumé le cadre qui a guidé notre analyse de la situation linguistique et notre travail d'élaboration des mesures. Nous sommes conscients que ce type d'analyse est complexe. Les choix méthodologiques sont nombreux, et les parlementaires, les experts et le public abordent ces questions avec des sensibilités diverses.

Nous avons fait le choix de clarifier notre modèle explicatif, les principes qui ont orienté notre sélection des indicateurs ainsi que notre théorie du changement. Nous souhaitons que cette transparence favorise une discussion ouverte avec les diverses parties prenantes et renforce la délibération sur l'avenir de la politique linguistique québécoise.

# 2

## Les constats de l'OQLF

## 2. Les constats de l'OQLF

Le *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, publié le 22 mai 2024, dresse 18 grands constats qui résument les résultats des études réalisées par l'Office québécois de la langue française (OQLF) dans le cadre de son suivi quinquennal<sup>2</sup>. Globalement, ces constats indiquent un recul de l'utilisation du français dans plusieurs domaines, principalement au profit de l'anglais. L'OQLF souligne également l'existence d'une situation linguistique préoccupante dans les régions de Montréal et de Gatineau.

Dans cette section, nous proposons une appréciation de ces constats à partir de notre propre cadre d'analyse.

### 2.1 L'évolution de l'usage du français

Plusieurs constats de l'OQLF renvoient à l'évolution dans le temps des usages linguistiques des Québécois. La plupart de ces constats font état de tendances défavorables au français. Ainsi, entre 2016 et 2021, la diminution de la part de la population québécoise parlant principalement le français à la maison s'est poursuivie, prolongeant une baisse amorcée en 2006 (**constat 6**). Durant la même période, la part de la population utilisant le plus souvent le français au travail a également diminué, et ce, principalement au profit de l'anglais (**constat 9**). Cette baisse s'observe dans toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Québec, mais elle est plus prononcée dans la région de Gatineau et dans la couronne de Montréal (**constats 10 et 15**).

Dans les commerces, l'accueil uniquement en français a diminué sur l'île de Montréal, au profit de l'accueil bilingue (**constat 12**). Bien que le service en français soit presque toujours offert sur demande (**constat 13**), le quart des consommateurs soutiennent avoir été incapables de se faire servir en français dans un commerce du Québec (**constat 14**).

En ce qui concerne la langue d'usage public, c'est-à-dire la langue principale utilisée à l'extérieur de la maison avec d'autres personnes que ses amis ou des membres de sa famille, l'utilisation du français est demeurée relativement stable entre 2016 et 2022. Toutefois, il existe des différences marquées entre les répondants plus jeunes et ceux plus âgés (**constat 16**), de même qu'entre les régions. Ainsi, dans les RMR de Montréal et de Gatineau, le tiers des adultes utilisent régulièrement l'anglais à l'extérieur de la maison (**constat 17**).

Comment expliquer l'évolution récente de l'usage du français dans ces différents domaines? Nous relevons dans le rapport de l'OQLF plusieurs pistes d'explication, notamment en lien avec l'immigration, les différences générationnelles, la langue d'enseignement et le milieu de travail.

---

<sup>2</sup> OQLF 2024c.

## 2.2 L'incidence de l'immigration sur la situation du français

Un premier ensemble de facteurs est lié à l'incidence de l'immigration sur la part de la population capable de soutenir une conversation en français. L'OQLF constate que la part de la population qui connaît suffisamment le français pour soutenir une conversation a diminué entre 2016 et 2021 (**constat 7**). Cette baisse est en grande partie attribuable à la composition de l'immigration récente. Selon les données de Statistique Canada, parmi les immigrants admis entre 2016 et 2021, 75,8 % déclaraient connaître le français, une diminution de près de 5 points de pourcentage par rapport aux immigrants admis les 5 années précédentes. Cette diminution s'est faite au profit de personnes connaissant l'anglais seulement, dont la proportion a augmenté de façon équivalente pendant la période<sup>3</sup>.

Par ailleurs, l'augmentation importante du nombre de résidents non permanents au cours des dernières années, dont environ le tiers ne connaît pas le français (**constat 8**), a également contribué à réduire la proportion de la population capable de soutenir une conversation en français, comme nous l'avons déjà décrit dans nos propres travaux<sup>4</sup>. Cette croissance de la population non permanente explique à son tour l'augmentation importante du nombre d'enfants fréquentant l'école anglaise en vertu d'une autorisation de séjour temporaire (**constat 4**).

Pour ce qui est de la langue de travail, l'OQLF note une augmentation de l'utilisation prédominante du français par la population immigrante entre les recensements de 2016 et de 2021 (**constat 11**). Vraisemblablement, cette augmentation est liée aux changements apportés au questionnaire du recensement, qui ont réduit le nombre de réponses multiples à la question sur la langue de travail<sup>5</sup>. En effet, l'usage prédominant de l'anglais a également augmenté pendant la période<sup>6</sup>. Quoiqu'il en soit, l'enjeu principal demeure l'écart important (environ 24 %) qui persiste entre la population immigrante et la population non immigrante pour ce qui est de l'utilisation prédominante du français au travail.

Par ailleurs, les données du recensement indiquent que les personnes admises entre 2016 et 2021, de même que les résidents non permanents accueillis en grand nombre au cours des dernières années, utilisent moins le français que les cohortes admises entre 2001 et 2016. Ce recul du français au sein de l'immigration récente doit être mis en relation avec l'arrivée, entre 2016 et 2021, d'une proportion accrue de personnes qui avaient l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP)<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> Statistique Canada. [Tableau 15-10-0037-01](#). Population selon la connaissance des langues officielles, le statut d'immigrant, la période d'immigration et la géographie, 1951 à 2021.

<sup>4</sup> Commissaire à la langue française 2024a.

<sup>5</sup> Statistique Canada 2023.

<sup>6</sup> En 2016, 23,4 % des immigrants utilisaient principalement l'anglais au travail. En 2021, ce pourcentage atteignait 26,4 %. Pour ce qui est de l'utilisation prédominante du français, elle était de 55,5 % en 2016, puis de 60,6 % en 2021. Statistique Canada. [Tableau 98-10-0521-01](#) Première langue officielle parlée selon les langues utilisées au travail, le statut d'immigrant et le lieu de naissance : Canada, provinces et territoires et régions métropolitaines de recensement y compris les parties. Statistique Canada. [Tableau 98-400-X2016085](#) (pour 2016).

<sup>7</sup> Corbeil 2023: 64-65.

## 2.3 Le rapport des jeunes au français

Dans son rapport de suivi, l'OQLF soulève plusieurs préoccupations en lien avec la place du français chez les jeunes. Il constate ainsi que les 18-34 ans sont moins nombreux qu'auparavant à travailler essentiellement en français (**constat 2**) et utilisent moins le français à l'extérieur de la maison que leurs aînés (**constat 16**). De plus, une part substantielle d'entre eux n'a pas de préférence marquée pour le français ou est favorable à l'utilisation de l'anglais au travail, en ligne ou dans les commerces (**constat 1**). Ainsi, pour tous les indicateurs, nous constatons un écart entre les plus jeunes et les plus âgés qui varie généralement entre 5 et 10 points de pourcentage. Cet écart est même supérieur dans certains domaines, par exemple en ce qui concerne la consommation de contenus culturels numériques (**constat 18**).

La situation chez les jeunes est d'autant plus frappante que l'adoption de la *Charte de la langue française*, en 1977, a entraîné une augmentation majeure du taux de scolarisation en français. Alors que 84,3 % des jeunes Québécois étaient scolarisés en français en 1971, ce pourcentage a atteint en 2021 le sommet de 91,2 % (**constat 3**). Cette croissance, de pair avec l'enseignement intensif du français dans plusieurs écoles anglaises, a mené à la généralisation de la connaissance du français au sein des cohortes ayant fréquenté l'école québécoise depuis 1977. En effet, en 2021, 94 % des jeunes de 18 à 24 ans déclaraient pouvoir soutenir une conversation en français, une proportion qui atteignait même 98 % chez les jeunes nés au Québec<sup>8</sup>.

Malgré des progrès indéniables, il nous apparaît que la généralisation de l'apprentissage du français dans le système scolaire n'a pas permis d'ancrer, chez les plus jeunes générations, une préférence généralisée pour son utilisation comme langue commune. Cette réalité a des conséquences particulièrement visibles dans les régions de Montréal et de Gatineau, où le français est en concurrence avec l'anglais dans plusieurs situations de la vie courante, de même que dans l'univers numérique.

Les données et les analyses de l'OQLF offrent un aperçu de l'ampleur de l'écart générationnel défavorable au français. Par contre, elles ne permettent pas d'établir la force relative des différents facteurs susceptibles de l'expliquer.

Il est probable qu'une partie de l'écart soit liée à la place moins favorable du français au sein de l'immigration, parce que la moyenne d'âge des personnes immigrantes est plus basse que celle du reste de la population. Il est aussi probable que la présence plus importante, dans les groupes d'âge plus jeunes, de personnes de deuxième génération contribue à creuser l'écart parce que les enfants d'immigrants ont tendance à utiliser l'anglais de manière plus fréquente. Cependant, les analyses de l'OQLF ne distinguent pas, parmi les jeunes, ceux qui sont issus de l'immigration de ceux qui ne le sont pas.

En revanche, les travaux de l'OQLF documentent l'importance du bilinguisme et de la consommation de contenus culturels de langue anglaise chez les plus jeunes. Ainsi, ces dernières décennies, l'investissement dans l'apprentissage de l'anglais, dans les familles et dans

---

<sup>8</sup> Statistique Canada. [Tableau : 98-10-0616-01](#). Première langue officielle parlée selon la connaissance des langues, le lieu de naissance (y compris des provinces) et le statut d'immigrant et la période d'immigration : Canada, provinces et territoires et régions métropolitaines de recensement y compris les parties.

le système d'éducation, jumelé à l'exposition sans précédent à cette langue sur les plateformes numériques, semble avoir propulsé l'utilisation de l'anglais dans plusieurs domaines de la vie sociale. Il demeure néanmoins difficile de mesurer le poids de ces changements par rapport à celui d'autres transformations sociales importantes, par exemple celles liées à l'enseignement postsecondaire ou au marché du travail.

## 2.4 La langue de l'enseignement postsecondaire

L'absence d'une préférence forte pour le français chez une partie des jeunes s'observe notamment dans le choix de la langue des études, dès le niveau collégial. L'OQLF souligne l'intérêt grandissant, parmi les jeunes scolarisés en français au secondaire, à poursuivre leurs études en anglais plutôt qu'en français au collégial. Sur l'île de Montréal, parmi les personnes nouvellement inscrites au collégial venant du secondaire en français, 1 sur 4 étudiait dans un collège anglophone en 2021, contre 18 % en 2011 (**constat 5**). Dans la plupart des cas, les études en anglais se poursuivent à l'université. Par ailleurs, les études de l'OQLF montrent que les personnes qui poursuivent leurs études postsecondaires en anglais font ce choix de façon réfléchie<sup>9</sup> et qu'elles sont plus susceptibles, par la suite, d'utiliser l'anglais de façon prédominante au travail et dans l'espace public<sup>10</sup>.

Malgré des indices qui s'accumulent, il reste néanmoins difficile d'établir avec précision la force du lien causal entre la langue des études postsecondaires et l'adoption du français dans les autres sphères de la vie quotidienne. Il va de soi qu'une personne qui est exposée pendant plusieurs années à une langue au collège ou à l'université aura tendance à développer des compétences et des attitudes plus favorables à son utilisation. Cependant, les compétences et les attitudes linguistiques de cette personne sont également déterminées par son parcours antérieur et par sa trajectoire de vie après les études supérieures.

Pour y voir plus clair, nous jugeons nécessaire de mieux distinguer l'influence particulière de la langue de l'enseignement supérieur, en tenant compte notamment de l'origine géolinguistique des diplômés, de leur parcours scolaire antérieur et de leur parcours professionnel ultérieur.

## 2.5 Le rôle du milieu de travail dans une économie ouverte

Le rapport de l'OQLF nous donne plusieurs pistes pour expliquer le rôle du milieu de travail dans la baisse de l'utilisation du français. En plus des facteurs liés à l'immigration, aux différences générationnelles et à la langue d'enseignement, nous pouvons mentionner les facteurs associés au marché du travail lui-même. Ainsi, l'OQLF note une baisse de l'utilisation exclusive du français chez les francophones, qui s'accompagne d'une hausse de l'utilisation plus régulière de cette langue chez les anglophones et les allophones. Prises conjointement, ces tendances révèlent une pression à la bilinguisation du marché du travail, qui semble appuyée par les revenus plus élevés que reçoivent les travailleurs faisant un usage combiné des deux langues.

---

<sup>9</sup> OQLF 2023b.

<sup>10</sup> Lemyre 2022; OQLF 2024a.

Le rapport révèle également que la pression en faveur de l'anglais ne se manifeste pas de manière équivalente dans tous les secteurs de l'économie. L'OQLF relève ainsi, selon les données du recensement de 2021, les cinq secteurs où les travailleurs qui utilisent principalement le français au travail le font dans les proportions les plus faibles : l'administration publique fédérale (54,9 %), la gestion de sociétés et d'entreprises (58,1 %), l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (61,0 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (65,7 %) et le commerce de gros (66,8 %).

En comparant la situation dans la région de Montréal en 2001 à celle de 2021, nous constatons en effet que le recul du français sur le marché du travail, bien que généralisé, est particulièrement fort dans ces secteurs, auxquels il faut ajouter celui de la finance et des assurances. En revanche, dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la construction ou de la fabrication, la situation est plutôt stable.

L'OQLF s'intéresse également aux principales raisons évoquées pour utiliser une autre langue que le français au travail. Les communications avec les clients et les fournisseurs situés à l'extérieur du Québec sont les moins susceptibles de se dérouler en français, suivies par celles avec le siège social. Néanmoins, nous ne pouvons pas en conclure que l'utilisation du français est généralisée dans les communications internes au Québec. En effet, plusieurs travailleurs utilisent également d'autres langues pour communiquer avec des clients du Québec (29,3 %) ou avec des collègues du Québec qui préfèrent utiliser une autre langue (16,2 %). D'autres encore soulignent que le français n'est pas la langue habituelle de leur organisation (10,5 %), ou encore affirment ne pas en avoir une connaissance suffisante ou qu'ils préfèrent utiliser une autre langue (7 %<sup>11</sup>).

Ces résultats nous amènent à penser que le recul du français sur le marché du travail est alimenté par différents facteurs, notamment l'évolution de la composition linguistique de la main-d'œuvre et la prévalence des communications avec l'extérieur du Québec. Le rapport de l'OQLF ne nous permet pas de cibler plus en détail comment ces différents facteurs se manifestent selon les secteurs et les régions. Les analyses supplémentaires que nous avons menées visent à répondre à cette question.

## 2.6 Conclusion

Le rapport de l'OQLF révèle un affaiblissement progressif de l'usage du français dans plusieurs domaines de la vie sociale. Selon notre cadre d'analyse, nous pouvons affirmer que cet affaiblissement découle de pressions touchant simultanément les compétences, les attitudes, les motivations et les contextes qui appuient l'utilisation du français comme langue commune.

Plus précisément, nous considérons que l'affaiblissement du français découle des phénomènes suivants :

- la diminution de la part de la population capable de s'exprimer en français, en raison de l'augmentation de l'immigration permanente et temporaire;

---

<sup>11</sup> OQLF 2024b.

- l'augmentation de la part de la population capable de s'exprimer en anglais, en raison de l'investissement dans son apprentissage et de l'exposition croissante à cette langue dans l'espace numérique;
- l'affaiblissement des attitudes et motivations favorables à l'utilisation du français, essentiellement chez les jeunes, en relation avec leur parcours migratoire, leur parcours scolaire et leurs pratiques culturelles;
- la diminution des occasions d'utiliser le français au travail, en raison des transformations de certains secteurs de l'économie qui ont fait croître les communications directes entre le Québec et le reste du Canada, ou le reste du monde.

Par conséquent, à la lumière des écarts observés entre les générations plus jeunes et plus âgées, de même qu'entre les personnes immigrantes et le reste de la population, il est à prévoir que le recul du français se poursuivra au cours des prochaines décennies.

En l'absence de changements structurels dans la dynamique linguistique, ce recul surviendra au fur et à mesure que les générations plus âgées seront remplacées par de nouvelles générations faisant un usage moindre du français. Ce recul affectera alors les indicateurs ayant jusqu'à présent le mieux résisté, notamment l'utilisation du français dans l'espace public.



# 3

**Nos études complémentaires**

### 3. Nos études complémentaires

Nous considérons que le rapport de l'Office québécois de la langue française (OQLF) nous donne un portrait globalement juste de la situation linguistique au Québec et de son évolution récente. Néanmoins, dans le but de proposer des mesures structurantes pour freiner les tendances défavorables au français, nous avons considéré nécessaire d'approfondir certaines questions auxquelles les analyses de l'OQLF n'offraient pas de réponses suffisamment précises.

Dans ce chapitre, nous résumons les résultats des études complémentaires que nous avons réalisées<sup>12</sup>. Ces analyses étaient nécessaires pour clarifier la force des différents facteurs associés à l'affaiblissement de l'usage du français chez les jeunes, que ce soient les caractéristiques linguistiques et migratoires, les parcours éducatifs, les parcours professionnels et les pratiques culturelles. Elles étaient également nécessaires pour comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les différentes régions et les différents secteurs de l'économie, que ce soient les changements dans la composition de la population ou les transformations qui affectent le marché du travail.

Les six questions complémentaires auxquelles nous avons cherché à répondre sont les suivantes :

- Comment la situation linguistique a-t-elle évolué depuis 1971?
- Qu'est-ce qui explique le recul du français au travail chez les jeunes entre 2001 et 2021?
- Comment les caractéristiques linguistiques et migratoires des jeunes sont-elles liées à leurs choix linguistiques?
- Comment les parcours scolaires des jeunes expliquent-ils l'utilisation du français au travail?
- Qu'est-ce qui explique les écarts d'utilisation du français entre les secteurs d'emploi?
- Qu'est-ce qui explique la situation particulière du français dans les régions de Montréal et de Gatineau?

Les réponses à ces questions nous permettront de mieux faire le pont avec les leviers disponibles sur le plan des politiques publiques. Elles nous aideront à cibler plus directement les facteurs sur lesquels nous proposons d'agir, que ce soit dans le domaine de l'immigration, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la culture ou de l'économie.

---

<sup>12</sup> Commissaire à la langue française 2024b.

### 3.1 L'évolution de la situation linguistique depuis 1971

Dans le but de produire une interprétation de l'évolution de la situation du français sur le long terme, nous avons regroupé les données pour lesquelles un suivi sur plus d'une décennie était possible. Ces données portent sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la PLOP, la connaissance des langues officielles, la langue de travail, la langue de l'espace public et la langue de la culture.

Notre analyse nous permet de distinguer, depuis le début des années 1970, deux grandes périodes, caractérisées par des dynamiques distinctes.

Une première période, située entre les années 1970 et la fin des années 1990, est marquée par le départ d'une part importante de la communauté anglophone du Québec. Ce départ a mené à une augmentation de la place du français, d'abord rapide, puis plus modérée à partir des années 1980. Cette époque a également été marquée par l'adoption de la *Charte de la langue française*, qui a rehaussé le statut du français dans la société québécoise et favorisé son apprentissage par les non-francophones.

Depuis le début des années 2000, de nouvelles tendances façonnent cependant l'évolution de la situation linguistique.

La première est la complexification de la dynamique linguistique dans la plupart des domaines de la vie sociale. Cette complexification est en partie le fruit de la hausse du bilinguisme français-anglais, qui s'est amorcée dans les années 1960 et qui se poursuit aujourd'hui. Cependant, elle résulte également de la croissance toujours plus rapide de la population issue de l'immigration, dont les comportements linguistiques sont très diversifiés. Pris conjointement, ces deux phénomènes viennent brouiller les frontières classiques entre les groupes linguistiques. La hausse des réponses multiples dans le recensement et dans les différentes enquêtes en témoigne.

La seconde tendance est le renforcement de l'anglais par rapport au français pour pratiquement tous les indicateurs. Ce renforcement semble découler d'une asymétrie structurelle, qui permet à l'anglais de maintenir son poids ou de l'accroître au fil du temps, alors que le français recule au profit du bilinguisme et du plurilinguisme. Ainsi, depuis le début des années 2000, l'anglais a non seulement freiné son recul, mais a également amélioré sa position selon la plupart des indicateurs : la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la PLOP, la langue parlée au travail, la langue de la culture et la langue utilisée dans plusieurs situations de l'espace public. À l'inverse, un recul du français est observable dans tous ces domaines.

Notre analyse nous laisse croire que ces deux tendances se poursuivront au cours des prochaines années, en raison de la situation moins favorable au français au sein des cohortes plus jeunes et de la population immigrante.

## 3.2 Le recul du français au travail chez les jeunes entre 2001 et 2021

L'OQLF constate un affaiblissement de l'utilisation du français chez les jeunes au fil du temps. Pour mieux cerner les facteurs expliquant ce recul, nous avons comparé l'utilisation du français au travail chez les personnes âgées de 25 à 39 ans en 2001 et en 2021. Pour y arriver, nous avons utilisé les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) des recensements canadiens. Nous avons d'abord réalisé une analyse descriptive dans le but de relever les facteurs potentiellement intéressants, en nous appuyant sur la recherche démolinguistique. Nous avons par la suite élaboré des modèles statistiques en vue de confirmer l'incidence de chaque facteur.

Ainsi, entre 2001 et 2021, l'affaiblissement de l'usage du français chez les jeunes s'explique en partie par la hausse de la proportion de personnes issues de l'immigration et, plus fortement, de personnes qui ont l'anglais comme PLOP. Néanmoins, d'autres facteurs jouent un rôle indéniable. Parmi ceux-ci, nous notons la scolarisation accrue, la professionnalisation du marché du travail et les tendances défavorables au français dans certains secteurs économiques, notamment les secteurs des services structurés à l'échelle canadienne ou internationale. Par ailleurs, même en tenant compte de ces facteurs, nous constatons qu'un écart générationnel demeure entre les plus jeunes et les plus vieux, ce qui indique que d'autres facteurs sont à l'œuvre.

## 3.3 Le rôle des caractéristiques linguistiques et migratoires dans le rapport des jeunes au français

Nous avons souhaité mieux comprendre comment les caractéristiques linguistiques et migratoires des jeunes étaient liées à leurs choix linguistiques. Pour y arriver, nous avons réalisé une analyse complémentaire des données récentes de l'OQLF sur les compétences linguistiques, les attitudes linguistiques et les pratiques culturelles.

Plus particulièrement, nous avons cherché à mieux comprendre comment les tendances documentées par l'OQLF se manifestaient chez les jeunes francophones et anglophones selon leur génération d'immigration. Nous avons ainsi distingué les personnes de première génération (les personnes immigrantes), les personnes de deuxième génération (la plupart des enfants d'immigrants) et les personnes de troisième génération ou plus (les personnes qui ne sont pas issues de l'immigration<sup>13</sup>).

Nous tirons plusieurs conclusions de notre analyse. Les premières concernent les écarts selon les caractéristiques linguistiques.

---

<sup>13</sup> Selon Statistique Canada, la « catégorie "Première génération" comprend les personnes nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, de personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants au Canada. La catégorie "Deuxième génération" comprend les personnes nées au Canada dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, d'enfants d'immigrants. La catégorie "Troisième génération ou plus" comprend les personnes nées au Canada dont tous les parents sont nés au Canada. » Statistique Canada 2022.

D'abord, nous relevons que la langue parlée à la maison est étroitement liée à plusieurs facteurs déterminants dans les choix linguistiques. Ainsi, les jeunes ont tendance à mieux maîtriser la langue qu'ils parlent à la maison, ils sont plus disposés à postuler pour les emplois exigeant une connaissance avancée de cette langue et ils préfèrent généralement l'utiliser au travail. Très peu de jeunes préfèrent travailler de manière prédominante dans une langue qu'ils ne parlent pas à la maison. Ces écarts sont importants, car ils encouragent la segmentation du marché du travail en fonction des caractéristiques linguistiques et migratoires.

En outre, la langue parlée à la maison est fortement associée aux attitudes à l'égard du français, plus favorables chez les francophones que chez les anglophones, de même qu'aux comportements culturels. Sur ce dernier point, nous relevons une asymétrie importante entre les francophones, qui accordent une place importante à l'anglais dans leur vie culturelle, et les anglophones, qui accordent peu de place au français.

Des différences non négligeables apparaissent également selon la génération d'immigration. Plus précisément, les jeunes de deuxième génération affichent, de manière générale, des attitudes et des comportements moins favorables au français que les personnes immigrantes et les personnes qui ne sont pas issues de l'immigration.

Parmi les francophones de deuxième génération, les attitudes et les comportements demeurent globalement favorables au français, mais l'indifférence linguistique et la préférence pour le bilinguisme sont plus marquées.

À l'inverse, parmi les anglophones de deuxième génération, les attitudes et les comportements sont généralement comparables à ceux des anglophones qui ne sont pas issus de l'immigration. Dans certains cas, ils sont cependant moins favorables au français. Cette situation doit être soulignée, car ce groupe a été scolarisé à la suite de la mise en œuvre de la *Charte de la langue française*.

### 3.4 Les parcours scolaires et l'utilisation du français au travail

Dans son rapport, l'OQLF souligne le lien étroit entre la langue des études postsecondaires et les choix linguistiques des jeunes adultes. Pour mieux comprendre cette relation, nous avons utilisé un arrimage de données, réalisé par Statistique Canada, entre le système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et les recensements de 2016 et de 2021. Nous avons conçu des modèles statistiques dans le but de vérifier les facteurs qui influencent le choix d'un établissement francophone aux niveaux collégial et universitaire, de même que l'influence de la langue d'enseignement sur l'utilisation prédominante du français au travail.

Nos analyses confirment que le choix de la langue d'enseignement est étroitement associé aux caractéristiques linguistiques et migratoires des jeunes. Ainsi, la probabilité de choisir un établissement de langue française est particulièrement élevée chez les francophones et chez les personnes de troisième génération d'immigration ou plus. Parmi les personnes issues de l'immigration, celles originaires d'un pays de tradition française, puis d'un pays de langue romane, sont les plus susceptibles d'étudier en français. En contrepartie, les personnes venant d'autres pays, notamment de pays de tradition anglaise, ont plus tendance à opter pour des établissements de langue anglaise.

Pour ce qui est de la probabilité d'utiliser le français au travail, elle varie de façon importante selon le parcours scolaire. Plus précisément, cette probabilité augmente de façon continue avec la fréquentation d'établissements de langue française. En outre, la langue de l'enseignement postsecondaire semble particulièrement déterminante. Par exemple, la probabilité qu'un jeune diplômé du secondaire en français travaille principalement en français est de 87,7 % s'il a fait ses études collégiales et universitaires dans cette langue. À l'inverse, cette probabilité baisse à 32,4 % s'il a effectué ses études postsecondaires en anglais.

Le lien entre la langue d'enseignement et la langue de travail varie aussi de façon importante selon la génération d'immigration et l'origine géolinguistique. En effet, les personnes issues de l'immigration ont tendance à moins utiliser le français au travail, peu importe leur parcours scolaire. C'est particulièrement vrai des personnes venant de pays qui ne sont pas de tradition française ou romane. Cependant, ces écarts sont largement réduits chez les personnes qui effectuent l'ensemble de leur parcours postsecondaire dans un établissement de langue française.

### 3.5 La situation selon les secteurs d'emploi

Dans son rapport, l'OQLF relève les secteurs économiques dans lesquels la situation du français est la moins favorable ainsi que les raisons qui motivent l'utilisation de l'anglais au travail. Il n'offre cependant pas d'analyse détaillée des mécanismes qui expliquent la progression de l'anglais selon les secteurs économiques et les professions. Pour mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, nous avons utilisé les données des recensements de 2001 à 2021.

Notre analyse nous amène à conclure que le recul du français sur le marché du travail est alimenté par deux séries de facteurs distincts. La première est liée à des changements dans les caractéristiques de la population du Québec, en particulier de sa main-d'œuvre, alors que la seconde renvoie plutôt à des changements dans la nature des tâches et dans le fonctionnement des organisations. Ainsi, l'utilisation du français comme langue commune a été fragilisée par l'entrée sur le marché du travail de nouveaux arrivants moins susceptibles de connaître et d'utiliser le français, ainsi que de nouvelles cohortes de travailleurs ayant une préférence moins marquée pour son utilisation. En parallèle, l'évolution de l'économie au cours des dernières décennies a entraîné, dans plusieurs secteurs, une augmentation des communications avec l'extérieur du Québec, celles-ci se déroulant la plupart du temps en anglais.

Ces deux mécanismes semblent s'être renforcés mutuellement dans les secteurs des services où le recul du français est le plus marqué : la finance et les assurances, l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, les services professionnels, scientifiques et techniques, le commerce de gros et l'administration publique fédérale. En revanche, le français s'est mieux maintenu dans les secteurs offrant principalement des services sur le marché intérieur, comme le commerce au détail, les soins de santé et l'assistance sociale, les services publics ou l'éducation primaire et secondaire. Il s'est également relativement bien maintenu dans les secteurs de la production des biens, où la part de la main-d'œuvre francophone s'est maintenue, comme la fabrication et la construction.

Par ailleurs, notre analyse par classe d'emploi révèle que le recul du français est plus important parmi les employés de niveau professionnel, alors qu'il est moindre parmi les gestionnaires et les autres types d'employés, comme les ouvriers, les manœuvres ou les employés de soutien. De nouveau, nous relevons deux dynamiques distinctes.

Ainsi, dans les services fortement intégrés à l'échelle canadienne ou internationale, le recul du français s'étend à toutes les catégories d'employés. C'est notamment le cas dans l'administration publique fédérale, la finance, le transport aérien, les télécommunications, le commerce de gros, ou encore les firmes de services professionnels fortement multinationalisées.

À l'inverse, dans d'autres secteurs, l'anglais tend à s'imposer uniquement parmi les cadres et certains professionnels. Ainsi, dans le secteur de la fabrication, très exposé à la mondialisation, l'usage accru de l'anglais se limite principalement aux gestionnaires, ce qui semble indiquer l'instauration d'une diglossie fonctionnelle, c'est-à-dire une utilisation différente du français ou de l'anglais selon la nature des activités, permettant à la majorité des travailleurs de continuer à utiliser le français de manière prédominante.

### 3.6 La situation dans les régions de Montréal et de Gatineau

Le recul du français dans les régions de Montréal et de Gatineau est l'un des constats centraux du rapport de l'OQLF. Nous avons donc souhaité mieux comprendre les mécanismes expliquant les changements observés au cours des deux dernières décennies. De nouveau, nous avons analysé les données des recensements de 2001 à 2021 pour retracer l'évolution de la composition linguistique de la population et de l'utilisation du français dans ces deux régions métropolitaines, selon les secteurs économiques et les divisions du recensement.

Dans la région de Montréal, le recul du français est plus important à Laval et dans l'ouest de la Montérégie, soit les MRC de Vaudreuil-Soulanges et de Roussillon. Il est également considérable sur l'île de Montréal et à Longueuil, mais moindre ailleurs sur la Rive-Nord et en Montérégie.

Dans toutes ces sous-régions, le recul du français au travail est étroitement associé à une diminution de la population francophone et à l'augmentation de la population anglophone ou bilingue (selon la PLOP). Les changements au questionnaire du recensement nous empêchent de distinguer précisément la part de l'anglicisation et celle de la bilinguisation du marché du travail. Néanmoins, il semble que le recul du français durant la période de 2001 à 2016 a d'abord profité à l'utilisation des deux langues au travail, alors que celui observé entre 2016 et 2021 a plutôt profité à l'usage prédominant de l'anglais.

Par ailleurs, notre analyse révèle des différences importantes entre les régions de Montréal et de Gatineau. Dans la région de Montréal, le nombre de personnes qui travaillent en français est resté plus ou moins stable par rapport au nombre de francophones. À l'inverse, dans la région de Gatineau, le nombre de personnes qui travaillent en français a chuté de façon prononcée par rapport au nombre de francophones. Cette chute semble être une conséquence directe de la situation très défavorable au français que nous observons dans l'administration publique fédérale et, vraisemblablement, de la proximité de la région avec l'Ontario.

### 3.7 Conclusion

Les études complémentaires que nous avons réalisées nous ont permis de répondre aux questions qui subsistaient à la suite de notre analyse du rapport de l'OQLF.

Nous concluons que l'utilisation prédominante du français a atteint un plateau au début des années 2000 et qu'elle a depuis amorcé un recul progressif selon pratiquement tous les indicateurs. Ce recul est particulièrement évident sur le marché du travail et dans le domaine de la culture. Par ailleurs, les écarts intergénérationnels défavorables au français, constatés pour tous les indicateurs, contribueront, à moins de changements structurels, à réduire d'autant plus l'utilisation de cette langue au cours des prochaines décennies.

Le recul du français s'explique en partie par des changements démographiques. Plus précisément, la croissance d'une population issue de l'immigration ayant une plus grande aisance en anglais et l'arrivée à l'âge adulte de cohortes ayant une préférence plus marquée pour cette langue, jouent un rôle central.

Le recul du français est également favorisé par l'augmentation du niveau de bilinguisme des Québécois, résultant d'une exposition toujours plus grande à l'anglais, notamment dans l'univers numérique et dans l'enseignement supérieur.

Finalement, le recul du français est porté par une transformation de l'économie et du monde du travail, notamment par la croissance d'emplois de niveau professionnel qui exigent des contacts quotidiens avec des fournisseurs, des collègues et des clients anglophones.

Plusieurs de ces tendances se manifestent à l'échelle du Québec, mais elles se concentrent avec une force particulière dans la région de Gatineau et dans plusieurs secteurs de Montréal et de sa périphérie, où le français a reculé de façon importante et où son statut comme langue commune est fragilisé.

# 4

**Les limites de la  
politique actuelle**

## 4. Les limites de la politique actuelle

La *Charte de la langue française* est l'une des législations linguistiques les plus ambitieuses au monde. Dès 1977, elle affirmait la volonté du législateur de faire du français la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. Depuis son renforcement en 2022, elle en fait également la langue commune du Québec. Notre analyse et plusieurs recherches antérieures montrent que la réalisation de cet objectif se heurte cependant à des limites pratiques qu'il est essentiel de comprendre pour inverser les tendances défavorables actuelles.

Dans cette section, nous comparons les résultats de la politique linguistique du Québec aux objectifs qu'elle vise. Nous montrons que, malgré des résultats enviés, cette politique n'a pas empêché des tendances défavorables de s'installer. En guise d'exemple, nous discutons plus en détail des limites de la scolarisation en français, puis nous expliquons les objectifs qui devraient être poursuivis dans le but de contrer les tendances actuelles.

### 4.1 Les objectifs et les résultats obtenus

Depuis les années 1970, la politique linguistique québécoise a accordé une place centrale à quelques objectifs clés :

- rehausser le statut du français en garantissant son caractère officiel et son usage exemplaire par l'Administration;
- garantir le droit de travailler en français par la mise en place d'un processus de francisation des entreprises;
- assurer l'intégration en français des personnes immigrantes, à la fois par la sélection de personnes ayant une connaissance préalable du français et par le déploiement d'une offre de cours de français gratuits;
- créer de nouvelles générations de locuteurs en généralisant la fréquentation de l'école de langue française.

Il est indéniable que la politique québécoise a réussi à atteindre au moins en partie ces objectifs :

- l'adoption de la *Charte* a rehaussé le statut social du français et a incité ceux qui l'ignoraient à l'apprendre;
- la francisation des entreprises a entraîné des changements importants dans le milieu des affaires, qui ont facilité l'utilisation du français par un grand nombre de personnes;
- la sélection des personnes immigrantes ayant une connaissance préalable du français a fait croître de plusieurs centaines de milliers le nombre de locuteurs de cette langue, alors que des centaines de milliers d'autres ont pu, au cours des dernières décennies, s'initier au français grâce aux cours gratuits offerts par le gouvernement;

- la fréquentation de l'école française par les enfants issus de l'immigration a permis de généraliser la connaissance du français chez les personnes qui grandissent au Québec et de tisser d'innombrables liens entre les Québécois de toutes les origines.

Malgré ces progrès évidents, plusieurs difficultés sont apparues au fil du temps, que nous pouvons résumer de la manière suivante :

- le rehaussement du statut du français n'a pas freiné la montée de l'influence de l'anglais, en particulier dans les domaines de l'économie et de la culture;
- la francisation des milieux de travail n'a pas empêché la croissance de secteurs où l'utilisation de l'anglais est nécessaire à la tâche, ni la progression du nombre de travailleurs et de consommateurs qui préfèrent utiliser cette langue;
- la francisation de l'immigration n'a pas conduit à un taux d'utilisation du français comparable à celui observé dans le reste de la société, tandis que l'utilisation de l'anglais parmi les personnes immigrantes demeure beaucoup plus fréquente;
- la fréquentation de l'école française n'a pas mené à un niveau comparable d'utilisation du français chez les personnes de deuxième génération, notamment chez celles ayant grandi dans des milieux où l'anglais était la langue habituelle.

Par ailleurs, si la *Charte de la langue française* établit un lien entre la langue française et la culture québécoise, elle ne prévoit pas de dispositif qui viendrait donner une réalité à ce lien.

## 4.2 Les limites de la scolarisation en français

Nous proposons d'approfondir notre diagnostic en prenant l'exemple des effets de la scolarisation en français. Notre analyse nous a permis de documenter des écarts importants chez les millénariaux de deuxième génération selon l'origine géolinguistique et la langue parlée à la maison<sup>14</sup>. Plus précisément, nous avons constaté que les attitudes et les usages des personnes qui ont adopté le français se rapprochent de ceux des autres francophones, tout en étant légèrement moins favorables au français. À l'inverse, le profil des jeunes qui ont adopté l'anglais est plutôt semblable à celui des jeunes anglophones qui ne sont pas issus de l'immigration. En outre, les personnes qui déclarent utiliser le plus souvent le français et l'anglais, ou encore une langue non officielle, ont tendance à se retrouver entre ces deux pôles.

Comment expliquer ces différences? La langue des établissements scolaires fréquentés, du primaire à l'université, ainsi que les choix professionnels exercent une influence. Néanmoins, parmi les personnes issues de l'immigration, un écart important demeure selon l'origine géolinguistique et la langue parlée à la maison. L'explication la plus plausible de cet écart se trouve dans la nature des réseaux de socialisation formés par les personnes immigrantes et leurs enfants. En effet, la recherche en démilinguistique confirme l'importance du contexte d'insertion dans la société québécoise (p. ex. la langue du premier emploi, du programme

---

<sup>14</sup> Au Québec, parmi les personnes âgées de 25 à 39 ans au recensement de 2021, 46 % parlaient le plus souvent le français à la maison et 35 % y parlaient le plus souvent l'anglais. Le reste se partageait entre ceux qui parlaient le plus souvent une langue non officielle (7 %), le plus souvent l'anglais et le français (6 %) ou le plus souvent une autre combinaison de ces langues (6 %). Commissaire à la langue française 2024b, basé sur des tableaux personnalisés de Statistique Canada.

d'études, de la communauté, du couple), qui est lui-même lourdement influencé par la langue que les personnes immigrantes maîtrisent à leur arrivée au Québec<sup>15</sup>.

En principe, nous pourrions penser que la fréquentation de l'école de langue française permet à tous les jeunes issus de l'immigration de s'insérer dans des réseaux de socialisation francophones, et ce, même si leurs parents ont plutôt adopté l'anglais à leur arrivée au Québec. Or, la recherche réalisée au cours des dernières décennies indique que ce n'est pas nécessairement le cas.

À la fin des années 1990, une étude réalisée dans une vingtaine d'écoles de Montréal avait montré que le français tendait à s'imposer comme langue commune dans la plupart des écoles étudiées<sup>16</sup>. Néanmoins, l'anglais jouait un rôle non négligeable dans les quartiers où s'était installée une immigration qui avait adopté l'anglais à la maison. Cet effet était particulièrement visible au secondaire.

Depuis, plusieurs études qualitatives ont été réalisées sur l'expérience scolaire des jeunes issus de communautés ayant adopté l'anglais comme langue principale à leur arrivée au Québec<sup>17</sup>. Ces études ont documenté le défi que représentait l'apprentissage du français pour ces jeunes, ainsi que leur tendance à adopter l'anglais comme langue habituelle, notamment dans les échanges non structurés.

Les facteurs qui contribuent à l'adoption de l'anglais chez ces jeunes sont nombreux, mais ils incluent l'absence de familiarité avec le français au moment de l'entrée à l'école, la difficulté d'établir des réseaux de socialisation en français dans le contexte scolaire et parascolaire, de même que la forte présence de l'anglais dans le contexte familial et communautaire. À notre avis, ces facteurs expliquent aisément les écarts observés, dans les études quantitatives, entre les millénariaux selon leurs caractéristiques linguistiques et migratoires.

Lorsque nous comparons la situation du Québec à celle d'autres régions ou pays, elle n'a pourtant rien d'exceptionnel. En effet, elle trouve un parallèle dans l'expérience des minorités linguistiques de la Catalogne, du Pays basque, du pays de Galles et de l'Irlande, et même des minorités francophones au Canada. Dans tous ces contextes, l'immersion scolaire a permis d'accroître le niveau de connaissance d'une langue minoritaire<sup>18</sup>. Or, dans la plupart des cas, le passage de la connaissance de la langue minoritaire à son usage courant en dehors de l'école est demeuré modeste. Pour cette raison, les responsables des politiques linguistiques de ces pays et régions déploient aujourd'hui des stratégies visant à renforcer les réseaux de socialisation au sein desquels la langue minoritaire pourra être utilisée de manière normale et habituelle.

---

<sup>15</sup> Commissaire à la langue française 2024c : 14-15.

<sup>16</sup> McAndrew *et al.* 2001.

<sup>17</sup> Pour une discussion en profondeur de l'expérience scolaire des jeunes d'origine sud-asiatique, voir Bakhshaei 2013; pour une discussion de l'expérience des jeunes d'origine chinoise, voir Sun 2013; pour celle des jeunes d'origine philippine, voir Caro 2008 et Pineda 2010. De son côté, Kamalzare 2022 offre un bon portrait du contexte d'implantation de la communauté iranienne au Québec, où l'anglais joue un rôle prédominant. Pour une comparaison avec des communautés qui ont adopté majoritairement le français, voir El-Samaty 2021, qui s'est intéressé à l'expérience des jeunes arabophones dans la région de Montréal, ou encore Nguigain-Launière 2022, dont la recherche porte sur l'expérience des jeunes Montréalais d'origine africaine.

<sup>18</sup> Commissaire à la langue française 2024c : 26.

### 4.2.1 Le caractère plurilingue de l'expérience scolaire

Dans le contexte sociolinguistique des années 1960 et 1970, on pouvait légitimement penser que la fréquentation de l'école française permettrait à tous les enfants issus de l'immigration d'établir de solides réseaux de socialisation en français. Or, cet espoir ne tenait pas compte de l'évolution ultérieure de la société ni de la nature complexe de l'expérience scolaire, où la langue de scolarisation peut être distincte de la langue de socialisation entre les pairs. En d'autres mots, la langue de l'enseignant n'est pas toujours la langue de la cour de récréation.

Le plurilinguisme à l'école n'est pas en soi un problème. Au contraire, il peut contribuer à enrichir l'expérience de l'élève. De plus, il serait illusoire de penser que l'utilisation spontanée de l'anglais pourrait être bloquée par des réprimandes, qui viseraient à obliger les élèves ayant plus d'aisance dans cette langue à adopter le français dans les cours d'école et les cafétérias. Une telle approche mettrait une pression indue sur le personnel scolaire et aurait peu d'effets durables.

Néanmoins, la difficulté de l'école à faire naître une préférence généralisée pour l'utilisation du français comme langue commune est un problème d'intérêt public. À l'échelle de la société, cette situation alimente une dynamique asymétrique, où la position de l'anglais tend à se renforcer par rapport au français depuis le début des années 2000. Elle conduit aussi à des divergences importantes dans les comportements culturels, dans l'enseignement supérieur et sur le marché du travail, où nous observons une polarisation non négligeable des jeunes Québécois selon leurs caractéristiques linguistiques et leur génération d'immigration. Cette polarisation nous préoccupe.

Si la voie des réprimandes est peu prometteuse, il est tout aussi illusoire de penser qu'une simple valorisation ou promotion du français de la part des autorités politiques ou scolaires pourrait modifier durablement les comportements. Nous devons plutôt agir de manière structurelle sur les contextes d'interaction.

#### Exemples internationaux : la socialisation en dehors de l'école

Dans plusieurs pays et régions, les responsables des politiques linguistiques ont compris que, pour faire croître l'usage habituel d'une langue minoritaire en dehors de l'école, les élèves doivent s'insérer dans des réseaux de socialisation où cette langue est utilisée de façon normale.

Ainsi, la démarche de planification linguistique en Irlande accorde une place centrale à la mobilisation des associations locales pour créer des occasions de socialiser en irlandais.

De même, le Pays basque soutient depuis longtemps les initiatives visant à favoriser la socialisation en basque à l'extérieur de l'école, particulièrement chez les jeunes.

Enfin, en Catalogne, les *Plans educatius d'entorn* (ou « plans éducatifs communautaires ») visent à créer un environnement favorable à la réussite scolaire à l'échelle municipale, en renforçant les liens entre le milieu scolaire et le milieu associatif. La promotion de l'usage du catalan par le sport, la culture et les loisirs y occupe une place centrale<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Iraungedi et Olaizola 2021; Consejo Asesor del Euskera 2016; Xarxa Telemàtica Educativa de Catalunya 2024.

### 4.3 Les objectifs à poursuivre

Ce que nous avons dit du contexte scolaire s'applique également au monde du travail. La *Charte de la langue française* garantit le droit de tous de travailler en français, mais elle ne peut empêcher les travailleurs d'utiliser la langue qu'ils préfèrent pour s'adresser l'un à l'autre dans leurs interactions non structurées. Ainsi, et en dépit du processus officiel de francisation des entreprises, le marché du travail québécois peut favoriser l'émergence de réseaux de socialisation en français ou en anglais, selon les préférences du personnel et le contexte sociolinguistique de l'entreprise.

Pour contrer les tendances défavorables au français que nous observons, la politique linguistique doit donc viser simultanément deux objectifs :

- accroître la **préférence** pour le français des nouveaux locuteurs, c'est-à-dire des jeunes et des personnes immigrantes;
- renforcer les **contextes et les réseaux de socialisation** dans lesquels le français s'imposera facilement comme langue commune.

Les mesures que nous proposons dans ce document visent toutes, d'une manière ou d'une autre, l'atteinte de ces deux objectifs.

#### 4.3.1 Une immigration francophone

L'immigration joue plus que jamais un rôle déterminant dans l'évolution de la démographie québécoise. Or, plus son poids démographique s'accroît, plus les enjeux liés aux choix linguistiques des personnes immigrantes gagnent en importance.

Le rapport de l'OQLF, la recherche antérieure et nos propres analyses confirment qu'au sein de la population immigrante et de celle de deuxième génération, l'usage du français est moins fréquent que dans le reste de la population, alors que l'usage de l'anglais l'est plus. Par conséquent, l'immigration a pour effet de faire croître d'une manière plus rapide le nombre de locuteurs de l'anglais, ce qui entraîne une baisse du poids du français dans un bon nombre de contextes sociaux.

Nous réitérons donc l'importance que l'immigration soit plus francophone au point d'entrée. Dans nos publications antérieures, nous avons déjà formulé des recommandations précises dans le but de renforcer le caractère francophone de l'immigration permanente comme de l'immigration temporaire<sup>20</sup>. Dans ce rapport, nous ne formulons pas de nouvelles recommandations à ce sujet, mais nous rappelons toute la pertinence de celles que nous avons déjà formulées.

Par ailleurs, à la lumière de nos analyses antérieures, nous rappelons que l'offre de cours de français pour les personnes immigrantes est essentielle, mais qu'elle restera toujours un outil limité pour promouvoir l'usage du français comme langue commune. La raison est que, parmi les personnes qui s'installent au Québec sans connaître le français, la plupart connaissent l'anglais et viennent au Québec précisément pour s'y insérer dans un contexte professionnel

<sup>20</sup> Commissaire à la langue française 2023 et 2024a.

ou scolaire où l'anglais est couramment utilisé. Par conséquent, le temps qu'elles peuvent consacrer à l'apprentissage du français est limité, de même que la probabilité qu'elles développent un usage préférentiel de cette langue.

Néanmoins, il demeure essentiel de mobiliser les personnes issues de l'immigration dont le parcours d'intégration, jusqu'à présent, s'est déroulé principalement en anglais. Cette mobilisation doit comprendre des interventions qui sont adaptées au contexte et qui visent à favoriser l'adoption du français comme langue commune.

### 4.3.2 Le renforcement des réseaux de socialisation en français

Dans un contexte plurilingue, le choix de la langue de communication est largement influencé par les compétences des locuteurs. En effet, les locuteurs sont naturellement poussés à adopter la langue qui leur permet de communiquer de la manière la plus fluide, c'est-à-dire d'échanger de la manière la plus efficace en minimisant les efforts.

Au Québec, la probabilité que l'anglais soit adopté comme langue de communication interculturelle augmente avec le temps en raison de deux grands facteurs : l'augmentation du bilinguisme français-anglais au sein de la société d'accueil et l'augmentation de la population issue de l'immigration, parmi laquelle une minorité non négligeable est plus à l'aise en anglais qu'en français.

Ces deux facteurs se renforcent mutuellement : plus le bilinguisme français-anglais augmente dans la population, plus l'arrivée de nouveaux locuteurs ayant une compétence supérieure en anglais tend à faire basculer les choix linguistiques au profit de cette langue. Ce phénomène n'est pas propre au Québec, mais est commun à tous les contextes de contact entre des langues d'influence inégale.

Pour renforcer les réseaux de socialisation en français, on doit accroître la préférence pour le français des nouveaux locuteurs et agir sur les institutions qui façonnent ces réseaux de façon à limiter la probabilité que les personnes ayant une connaissance dominante de l'anglais fassent basculer les usages au profit de cette langue.

Nous avons parlé, dans la section précédente, du contexte scolaire, mais les principes énoncés s'appliquent à n'importe quel contexte social où l'anglais et le français sont en concurrence : dans les services de garde, dans l'enseignement postsecondaire, dans les activités de loisirs et dans les entreprises.

### 4.3.3 Une prise en compte des réalités régionales

La situation du français varie fortement d'un endroit à l'autre sur le territoire du Québec. Alors que cette langue est dominante dans la plupart des régions et des milieux, elle est minoritaire ailleurs. C'est notamment le cas dans certaines parties de la grande région de Montréal. Or, les mesures visant à renforcer l'usage du français comme langue commune ne peuvent pas être les mêmes selon la pression concurrentielle à laquelle cette langue est exposée dans son environnement immédiat.

En effet, dans un environnement où le français est soumis à une forte concurrence de l'anglais, une francisation et à une intégration mal planifiées peuvent consolider le rôle de l'anglais comme langue commune au sein des réseaux de socialisation. C'est le cas aussi bien dans les cours de français que dans les milieux d'accueil.

Par exemple, les cours de français peuvent parfois avoir l'effet inverse de celui recherché. Cela peut être le cas si vous réunissez dans un cours pour débutants des élèves qui ont en commun d'avoir un bon niveau d'anglais. Ainsi, dans le cadre du cours, les élèves apprendront le français, mais, dans leurs interactions spontanées en dehors de la classe, ils tendront à adopter l'anglais comme langue de socialisation. Cette situation s'observe parfois dans les cours de français gouvernementaux du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), de même que dans les classes d'accueil en milieu scolaire. Elle fait en sorte que des activités pensées pour favoriser l'adoption du français comme langue commune peuvent contribuer, en parallèle, à forger des réseaux de socialisation dans lesquels l'anglais est utilisé de façon habituelle.

De manière similaire, l'intégration des nouveaux arrivants dans un milieu où l'on trouve une forte proportion de locuteurs anglo-dominants peut mener à l'adoption de l'anglais comme langue commune. Ce phénomène peut survenir dans les écoles des quartiers où se trouve une forte proportion d'élèves issus d'une population immigrante qui a adopté l'anglais. Si une majorité d'élèves amorcent leur parcours scolaire avec une maîtrise supérieure de l'anglais, ils auront tendance à adopter spontanément cette langue dans leurs communications avec les autres élèves, même au sein de l'école de langue française. En raison des dynamiques linguistiques qui en résultent, il est peu probable que le renforcement des compétences en français des nouveaux venus suffise à modifier de façon durable les usages au sein du groupe au profit du français.

#### 4.3.4 Des interventions adaptées au contexte

Un plan de renforcement du français doit prévoir des interventions différentes selon la pression qu'exerce l'anglais dans les cours de français et dans les milieux d'accueil. Ainsi, la figure 1 distingue deux dimensions, nous permettant de définir quatre types d'interventions possibles.

La première dimension renvoie au caractère plus ou moins anglophone des participants aux cours de français.

Un milieu peu anglophone regroupe des élèves ayant en commun une faible connaissance de l'anglais. Ce groupe peut être mixte ou homogène, selon qu'il comprend ou non plusieurs élèves de la même origine. Plus le groupe est diversifié, plus il est probable que le français s'y impose spontanément comme langue commune. À l'inverse, si le groupe est peu diversifié, il est probable que les élèves préfèrent utiliser leur langue maternelle pour socialiser en marge des cours. Par exemple, un groupe composé d'élèves hispanophones ayant une faible connaissance de l'anglais et du français est susceptible de socialiser en espagnol.

À l'inverse, un milieu très anglophone regroupera des élèves ayant en commun d'avoir une bonne connaissance de l'anglais. Leur connaissance partagée les incitera à utiliser cette langue pour socialiser en marge des cours. C'est souvent le cas à Montréal, lorsque les élèves sont plus éduqués, sont originaires de pays de tradition anglaise ou sont venus au Québec dans le but d'y travailler ou d'y étudier en anglais.

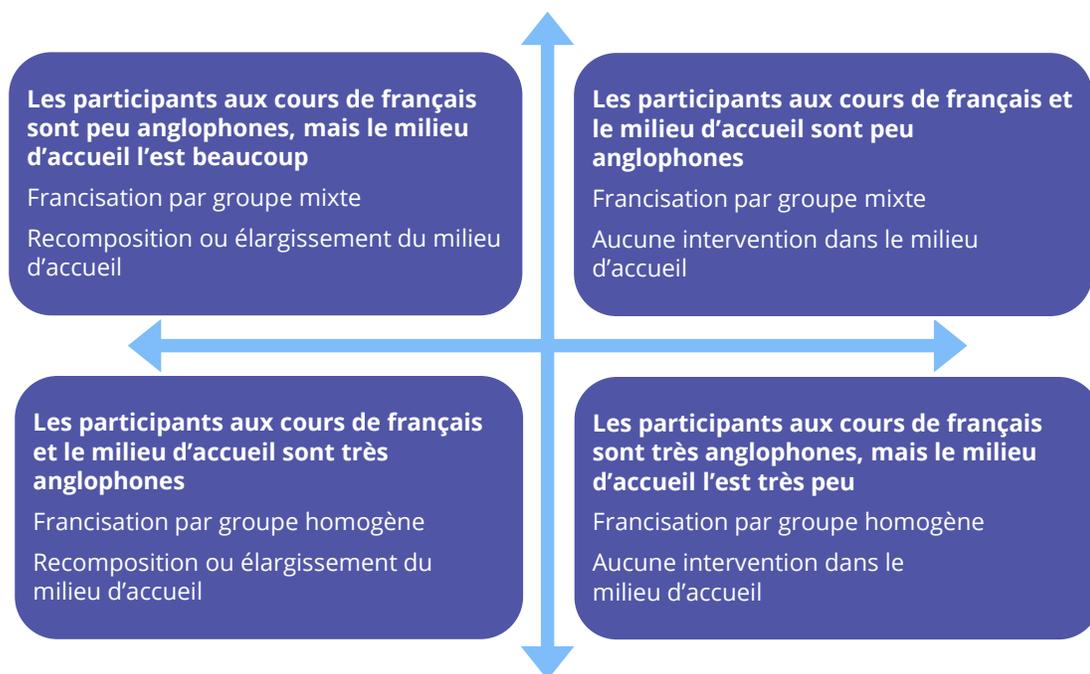
La seconde dimension distingue les milieux d'accueil selon la présence plus ou moins importante de l'anglais (figure 1).

À une extrémité, nous trouvons les milieux comprenant principalement des francophones unilingues. Dans ces milieux, les nouveaux venus auront tendance à adopter le français à partir du moment où ils ont une connaissance minimale de cette langue.

À l'autre extrémité, nous avons les milieux comptant une grande majorité de locuteurs anglo-dominants. Dans ces milieux, l'anglais tend à s'imposer dans les échanges spontanés, et, les nouveaux venus n'auront pas tendance à adopter le français comme langue commune, à moins d'avoir une forte préférence pour cette langue.

Nous résumons ces différents contextes dans la figure 1.

**Figure 1 : Types d'interventions à déployer selon le contexte du cours de français et du milieu d'accueil**



Nous proposons ainsi quatre types d'interventions dont la pertinence dépend du contexte : la francisation par groupe mixte, la francisation par groupe homogène, la recomposition du milieu d'accueil, puis son élargissement. Dans le tableau 1, nous décrivons brièvement chacune de ces stratégies en expliquant sa pertinence et ses limites.

Ces quatre types d'intervention sont présentés à titre d'exemple. La pertinence et la faisabilité de chaque intervention dépendent largement du contexte particulier du milieu d'accueil et des ressources disponibles. Dans plusieurs cas, il s'agit de trouver un équilibre entre les avantages et les désavantages de différentes approches. Une collaboration et une planification étroites avec les services de garde, les autorités scolaires, les intervenants communautaires et les familles sont essentielles pour déterminer les interventions les plus appropriées au contexte et assurer leur succès.

Tableau 1 : Quatre types d'interventions

<b>La francisation par groupe mixte</b>	<p>Cette intervention correspond à l'approche habituellement utilisée dans les cours de français offerts par Francisation Québec ou dans les classes d'accueil en milieu scolaire. La création de groupes mixtes, c'est-à-dire composés d'élèves d'origines diverses, est généralement vue comme plus favorable à l'intégration à la société québécoise et à l'adoption du français comme langue commune. Cette approche est souvent efficace, mais elle peut devenir contreproductive si une proportion importante de participants non anglophones adoptent l'anglais comme langue de socialisation habituelle en marge du cours.</p>
<b>La francisation par groupe homogène</b>	<p>Cette intervention vise à prévenir l'adoption de l'anglais en marge des cours de français lorsqu'une proportion importante des élèves le connaissent bien. Elle consiste à regrouper les élèves en fonction de la langue qu'ils maîtrisent le mieux, par exemple, le perse, l'hindi ou le mandarin, de façon que cette langue, plutôt que l'anglais, s'impose dans les communications non structurées. Cette approche peut s'appliquer en classe d'accueil, ainsi que lors d'activités de renforcement en français réalisées avec des élèves intégrés dans des classes ordinaires. Elle peut présenter l'inconvénient de retarder la création de réseaux de socialisation diversifiés, mais elle offre également des avantages. Par exemple, elle facilite la prise en compte des caractéristiques linguistiques des étudiants par les enseignants et le développement de réseaux de socialisation dans les langues d'origine, un objectif souvent valorisé par les parents issus de l'immigration.</p>
<b>La recomposition du milieu d'accueil</b>	<p>Ce type d'intervention consiste à établir la composition des groupes au sein du milieu d'accueil de manière à favoriser l'adoption du français comme langue commune. Il est pertinent dans le cadre scolaire, dans le cadre parascolaire, dans les activités de loisirs et même, potentiellement, dans le cadre professionnel. Il peut inclure différentes approches, selon les caractéristiques du milieu. Lorsque les élèves anglo-dominants sont peu nombreux, il peut s'agir de les répartir entre des groupes à dominance francophone. À l'inverse, lorsque les élèves francodominants sont peu nombreux, la meilleure approche peut être de les regrouper, de façon que le français s'impose comme langue véhiculaire dans au moins un groupe. Une autre approche consiste à créer des groupes interâgés où les locuteurs francodominants plus âgés sont mobilisés pour appuyer le développement langagier des plus jeunes. Dans tous les cas, une approche efficace doit s'appuyer sur une planification à long terme, qui inclut un renforcement des compétences en français en amont et qui tient compte de l'évolution de la clientèle.</p>
<b>L'élargissement du milieu d'accueil</b>	<p>Cette intervention est pertinente dans les milieux où l'anglais s'est imposé comme langue véhiculaire et où la faible présence d'élèves francodominants rend difficile la composition de groupes au sein desquels le français pourra s'imposer facilement. L'élargissement consiste alors à miser sur la création de réseaux de socialisation à l'extérieur du milieu d'accueil, par exemple par des activités de jumelage ou les activités de sports ou de loisirs. Dans ces réseaux de socialisation élargis, la même attention doit être donnée à la composition des groupes.</p>

## 4.4 Conclusion

La politique linguistique mise en œuvre au Québec depuis les années 1970 a permis au français de réaliser des progrès historiques. Toutefois, elle n'a pas réussi à prévenir l'émergence des tendances défavorables auxquelles le français se heurte aujourd'hui dans le système scolaire, le monde du travail et le monde de la culture.

Pour faire face à ces défis, on doit déployer des mesures qui auront pour effet d'accroître l'usage préférentiel du français chez les jeunes et les personnes immigrantes, tout en renforçant les contextes et les réseaux de socialisation dans lesquels le français peut s'imposer comme langue commune.

Indéniablement, le Québec doit accueillir une immigration plus francophone, mais il doit également mettre en œuvre des actions structurantes dans le système scolaire, dans l'enseignement supérieur, dans l'environnement culturel et sur le marché du travail. Ces actions devront également tenir compte des particularités des régions où la position du français comme langue commune est fragilisée.



# 5

**Les mesures recommandées**

## 5. Les mesures recommandées

Certaines des causes du recul du français se manifestent à l'échelle du Québec. Nous pensons à l'exposition accrue à l'anglais dans l'univers numérique ou à certaines transformations du marché du travail. D'autres se manifestent cependant à l'échelle de régions particulières, notamment dans les parties ouest de Montréal et de la Montérégie et dans les villes de Laval et de Gatineau. Dans ces régions, le progrès de l'anglais comme langue de communication interculturelle est d'abord lié à la croissance d'une population principalement issue de l'immigration ayant plus d'aisance en anglais. Ces deux dynamiques, nationale et régionale, doivent faire l'objet d'un traitement distinct.

Dans un premier temps, nous introduisons l'idée d'une planification régionale visant à renforcer l'usage du français comme langue commune. Par la suite, nous présentons des mesures touchant l'ensemble du Québec dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'économie et du marché du travail. Chaque recommandation s'accompagne d'une fiche qui décrit de manière synthétique le domaine visé, le type de mesure, le changement attendu, la portée de l'effet, la complexité de la mise en œuvre de la mesure et la capacité d'en faire le suivi (annexe 2).

### 5.1 Une planification à l'échelle régionale

Nous proposons dans cette section l'élaboration de plans de renforcement du français à l'échelle des régions où le statut de cette langue est le plus fragile. Nous expliquons que, dans ces régions, l'utilisation du français comme langue commune ne saurait progresser sans une mobilisation des acteurs pour favoriser en amont la création de réseaux de socialisation dans cette langue. La planification que nous proposons est complémentaire aux mesures qui seront présentées dans la section suivante et qui visent l'ensemble du Québec.

#### 5.1.1 Des plans régionaux de renforcement du français comme langue commune

Le renforcement du français comme langue commune, dans les régions et les villes où il est soumis à une forte concurrence de l'anglais, exige la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse.

**Nous recommandons** que le ministère de la Langue française coordonne l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de plans régionaux de renforcement du français comme langue commune ([fiche 1](#)).

Ces plans devront viser à ce que les décisions et interventions publiques en matière d'immigration, de petite enfance, d'éducation, d'enseignement supérieur, de culture et de développement économique contribuent à consolider la place du français comme langue commune par le déploiement d'interventions coordonnées et adaptées au contexte. Leur élaboration et leur mise en œuvre exigeront une planification, des investissements et la concertation de plusieurs ministères et organismes, de même que des municipalités et des acteurs locaux.

Ces plans pourraient inclure des mesures portées par plusieurs acteurs. Par exemple, le gouvernement pourrait y prévoir des mesures pour :

- s'assurer que les cours de français pour adultes sont offerts et que la composition des groupes favorise l'utilisation du français comme langue commune;
- s'assurer que les familles non francophones ont accès à des services de garde offrant des activités d'enrichissement langagier et de socialisation en français;
- s'assurer que les centres de services scolaires (CSS) déploient des stratégies de francisation et de formation des groupes favorables à l'adoption du français comme langue commune;
- renforcer, grâce aux sports, aux loisirs et aux activités culturelles, les occasions de socialisation en français pour les jeunes et les adultes qui y sont les moins exposés;
- s'assurer que la fragilité du français est prise en compte dans les décisions susceptibles d'influencer la structure du marché du travail.

La planification que nous proposons est l'action publique qui nous semble la plus prometteuse pour stabiliser, voire faire progresser, l'utilisation du français comme langue commune dans les régions où elle est fragilisée.

Le fait de confier au ministère de la Langue française (MLF) la responsabilité d'élaborer de tels plans, en concertation avec d'autres acteurs, aura un avantage considérable. En effet, ce ministère pourra développer une expertise régionale et s'assurer que les diverses interventions gouvernementales renforcent de manière cohérente les compétences et les réseaux de socialisation en français.

Il aura en outre la responsabilité d'assurer la collaboration des divers acteurs à l'échelle régionale en priorisant ceux dont les actions ont un effet direct sur le contexte de socialisation des jeunes, y compris les acteurs de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes, les services de garde, les CSS et les municipalités.

### *La désignation des régions*

Le déploiement d'une planification régionale exige que le gouvernement soit en mesure de cibler les régions et les quartiers où ce type d'intervention est le plus pertinent.

Pour cela, il devra d'abord établir l'échelle géographique la plus pertinente pour le déploiement de la planification. Nous suggérons que les plans soient élaborés à une échelle qui permet de regrouper de manière efficace les principaux acteurs régionaux, notamment les CSS, les municipalités, les arrondissements et les directions régionales des ministères. Par exemple, des plans pourraient être développés à l'échelle des villes de Laval et de Gatineau. En Montérégie, la planification pourrait viser de manière prioritaire les MRC de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges, ou encore les CSS des Trois-Lacs et des Grandes-Seigneuries. À Montréal, un ou plusieurs plans pourraient être déployés, notamment sur le territoire des CSS Marguerite-Bourgeoys et de Montréal.

La désignation des régions exigera également le choix d'un ou plusieurs indicateurs pertinents, de même que la définition d'un seuil à partir duquel le développement d'un plan régional sera justifié. Nous proposons trois approches, qui pourraient être utilisées de manière complémentaire :

- cibler, à partir des données du recensement, les secteurs où le recul du français a été le plus prononcé entre 2001 et 2021, par exemple en utilisant la PLOP et la langue de travail<sup>21</sup>;
- cibler, à partir des résultats de l'Étude sur la situation des langues parlées au Québec (ESLPQ), les régions où l'utilisation de l'anglais de manière habituelle par les personnes issues de l'immigration est la plus élevée;
- cibler, à l'aide des données administratives sur les caractéristiques linguistiques et migratoires des élèves, les écoles et les CSS où le français est le moins susceptible de s'imposer comme langue habituelle de socialisation<sup>22</sup>.

### Exemples internationaux : la planification linguistique régionale

La planification linguistique régionale est une approche qui existe dans un certain nombre de pays et de régions dans le monde.

En Irlande, par exemple, une planification linguistique est déployée à l'échelle des « gaeltachtaí », c'est-à-dire des régions où le nombre de locuteurs de l'irlandais est suffisamment élevé pour que cette langue puisse aspirer à être utilisée de manière habituelle dans l'espace social.

De façon similaire, le Pays basque reconnaît des « arnasmuneak », soit des zones où la concentration de locuteurs du basque est suffisante pour que son utilisation comme langue commune soit envisageable.

Enfin, au pays de Galles, la *Comisiwn Cymunedau Cymraeg* (Commission des communautés gallophones) a proposé la création d'un statut spécial et d'une planification linguistique particulière pour les régions où il existe une forte densité de locuteurs du gallois.

Dans tous ces cas, la planification linguistique vise à garantir la collaboration entre les acteurs gouvernementaux et régionaux, ainsi que la mise en œuvre cohérente des mesures visant à renforcer l'utilisation de la langue minorisée comme langue commune.

De plus, ces planifications visent une échelle géographique particulière, soit des régions où la langue minorisée peut aspirer à demeurer la langue commune, mais où son statut est fragilisé en raison de la concurrence de l'anglais ou de l'espagnol<sup>23</sup>.

Comme la situation linguistique évolue rapidement, il sera important d'adopter une approche flexible, qui permettra au MLF de faire le suivi en continu des plans régionaux et d'y apporter des ajustements. Cette approche devra également lui permettre de désigner de nouvelles régions, où la situation du français pourrait se détériorer au cours des prochaines années.

## 5.2 Les mesures visant l'ensemble du Québec

Nous présentons dans cette section les mesures qui concernent l'ensemble du Québec. Ces mesures visent quatre domaines : la culture, l'éducation, l'enseignement supérieur et le marché du travail.

<sup>21</sup> Commissaire à la langue française 2024c.

<sup>22</sup> Par exemple, le [Portrait socioculturel des élèves inscrits dans les écoles publiques de l'île de Montréal](#) présente des données suffisamment riches pour établir une priorisation des écoles.

<sup>23</sup> Commission for Welsh-speaking communities 2024; Zabala *et al.* 2024; Zalvide 2016; Údarás na Gaeltachta 2024.

### 5.2.1 La culture québécoise et francophone

Les transformations numériques des deux dernières décennies ont changé de façon importante les modes de consommation culturelle, notamment chez les plus jeunes générations. Elles ont fait reculer l'écoute en famille de la musique et de la télévision, qui contribuait largement à la découverte et au partage des contenus québécois et francophones. Elles ont également affaibli un écosystème culturel et médiatique québécois qui avait jusqu'alors montré une grande résilience.

Les grandes plateformes numériques se sont imposées au centre de l'offre culturelle, mais elles présentent un environnement moins favorable au financement et à la diffusion des contenus québécois et francophones. En parallèle, la diversification de la société québécoise par l'immigration a fait croître le nombre de personnes qui, par leur environnement familial ou leurs réseaux de socialisation, sont peu exposées à ces contenus. Il résulte de ces tendances des écarts considérables quant à la propension des divers groupes au sein de la société québécoise à consommer des contenus francophones.

Les groupes plus âgés continuent d'utiliser le français de manière prédominante dans la plupart de leurs activités culturelles, mais la situation est différente parmi les groupes plus jeunes, qui accordent une place largement supérieure à l'anglais. On doit cependant tenir compte des écarts importants selon les caractéristiques linguistiques et migratoires. En effet, les jeunes francophones continuent d'utiliser le français de façon significative dans plusieurs activités culturelles, bien que cette utilisation soit plus faible parmi les jeunes francophones de deuxième génération. À l'inverse, les jeunes anglophones, issus ou non de l'immigration, lui accordent une place modeste.

#### *Un cadre législatif adapté à l'univers numérique*

Le gouvernement du Québec s'est engagé à élaborer un encadrement législatif des plateformes numériques dans le but de favoriser la découverte dans l'environnement numérique des contenus francophones. Pour ce faire, il a d'abord lancé une consultation en ligne en vue d'élaborer ce cadre législatif qui a pris fin le 8 juillet 2024. Cet engagement s'inscrit dans un contexte plus large, où plusieurs États partout dans le monde cherchent à se donner les moyens de faire rayonner leurs cultures dans l'univers numérique.

**Nous recommandons** que le gouvernement du Québec dépose rapidement à l'Assemblée nationale un projet de loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones ([fiche 2](#)).

Nous considérons que cette législation devrait, de manière minimale, obliger les grandes plateformes numériques à atteindre des objectifs quantifiables de mise en valeur de contenus francophones originaux. Elle devrait également être accompagnée d'un cadre réglementaire flexible, qui permettra au gouvernement de s'ajuster à une réalité mouvante, et d'un cadre de suivi robuste, impliquant les divers partenaires.

#### *Le soutien à la culture québécoise et francophone*

L'univers numérique est aujourd'hui le lieu principal de la consommation culturelle. Or, cet univers est en constant changement et il est difficile de savoir si les interventions que nous y ferons pour promouvoir les contenus québécois et francophones porteront fruit. Nous ne pouvons pas présumer qu'une législation sur la découvrabilité suffirait à freiner le recul du

français dans le domaine de la culture. Par conséquent, nous considérons que les défis actuels exigent une réflexion plus large sur nos interventions en culture.

**Nous recommandons** que le gouvernement du Québec révise ses mécanismes de soutien à la culture dans le but d'appuyer de manière cohérente la production et la diffusion de contenus culturels québécois et francophones ([fiche 3](#)).

La planification stratégique du ministère de la Culture et des Communications (MCC) contient déjà des axes d'intervention pertinents dans le but de soutenir et de faire rayonner les contenus québécois et francophones. Néanmoins, certains programmes gouvernementaux et certaines mesures fiscales de soutien à la culture ont été conçus dans un contexte très différent de celui d'aujourd'hui. Il en va de même de la mission de plusieurs organismes culturels.

Une revue de l'action gouvernementale dans le domaine de la culture est nécessaire pour s'assurer de sa cohérence et de son efficacité face aux défis soulevés par les changements démographiques et technologiques en cours. Nous ne pouvons pas, dans le cadre de ce rapport, procéder à cet examen. Néanmoins, nous soulignons, à titre d'exemples, que plusieurs mesures de soutien à la culture :

- ne prévoient pas d'objectifs de nature linguistique ni de suivi de la langue des activités soutenues;
- sont centrées exclusivement sur la production de contenu, sans obligation de diffusion, notamment dans le domaine numérique;
- sont centrées sur les médias traditionnels, sans appuyer de manière directe la diffusion de contenu par les médias sociaux;
- ne soutiennent pas directement la diffusion de contenus québécois et francophones auprès des jeunes et des personnes immigrantes;
- sous-utilisent les espaces publics, fréquentés chaque jour par les Québécois, comme lieu d'exposition à la culture.

Ci-bas, nous proposons quelques pistes de solutions intéressantes qui pourraient être ajoutées d'une manière ou d'une autre à la future législation.

*Un environnement musical francophone* : La Politique linguistique de l'État oblige les organismes de l'administration à mettre en place un environnement de langue française, notamment dans le choix de la musique et de l'environnement sonore<sup>24</sup>. Une approche similaire devrait être déployée dans le secteur privé, que ce soit par le biais d'une certification « musique francophone » ou d'un incitatif fiscal. Dans la restauration ou le commerce de détail, des listes d'écoute sont souvent fournies aux franchises par le siège social. Une intervention auprès de ces acteurs économiques permettrait d'accroître rapidement l'exposition des travailleurs et des consommateurs aux contenus francophones. Une approche similaire pourrait être réalisée auprès des centres commerciaux et des sociétés de développement commercial. Cette approche se justifie par le fait que le domaine musical est celui où l'exposition aux contenus francophones est la plus affectée par la plateformesation.

*La gratuité pour les groupes les moins exposés* : L'exposition aux contenus francophones est plus faible chez les jeunes et chez les personnes issues de l'immigration. Le gouvernement s'est

<sup>24</sup> Gouvernement du Québec 2023 : 8.

engagé à mettre sur pied un passeport culturel dans le but d'accroître l'exposition des jeunes Québécois aux contenus culturels québécois et francophones. Cette mesure est tout à fait pertinente. Plus largement, le Québec pourrait s'inspirer des politiques culturelles en vigueur dans plusieurs pays d'Europe, qui prévoient l'accès gratuit aux musées aux personnes âgées de moins de 26 ans. Par ailleurs, nous pensons que cette mesure pourrait être étendue aux nouveaux arrivants et prioriser l'accès gratuit aux lieux physiques et aux événements leur permettant de se familiariser avec les contenus culturels québécois et francophones.

*Les événements culturels rassembleurs* : La transformation numérique permet à une diversité inédite de styles et de sensibilités culturelles de s'exprimer. Par contre, elle encourage la segmentation et l'individualisation de la consommation culturelle. Elle nous prive ainsi des avantages qu'il y a à partager des références et des expériences culturelles communes. Le Québec dispose déjà de plusieurs événements où la langue française et les contenus culturels québécois et francophones peuvent être à l'honneur. Il est essentiel d'en consolider le financement, de contribuer à en faire des rendez-vous incontournables et d'en assurer la gratuité.

*Les créateurs de contenu Web* : Le Québec investit des sommes importantes dans la production et la diffusion de contenu audiovisuel. Par contre, il ne soutient pas directement les créateurs de contenu Web, qui sont pourtant capables d'atteindre un public jeune de manière efficace et avec très peu de ressources. Un soutien ciblé, qui viendrait propulser ces créateurs dans les créneaux où les contenus québécois et francophones sont moins présents, offrirait des résultats intéressants. À ce sujet, l'expérience française du Fonds d'aide aux créateurs vidéo sur Internet pourrait servir d'exemple.

## 5.2.2 L'école québécoise comme espace de découverte culturelle

La diversification de la société québécoise et la transformation numérique ont fragilisé les mécanismes traditionnels de transmission et de découverte de la culture québécoise et francophone. Dans ce contexte, et devant l'incertitude entourant les effets des interventions dans l'univers numérique, le rôle des établissements d'enseignement dans la découverte de la culture devient incontournable.

Pour l'instant, la planification stratégique du ministère de l'Éducation (MEQ) ne contient aucun objectif visant à mobiliser les établissements d'enseignement dans la découverte des contenus culturels québécois ou francophones. Certes, les programmes de français, d'arts ou de culture et de citoyenneté québécoise soulignent l'importance des repères culturels québécois et francophones. Cependant, ils offrent peu de précisions sur les contenus culturels qui devraient être transmis et sur les stratégies de découverte qui devraient être enseignées aux élèves.

Cela ne signifie pas que les établissements sont inactifs, bien au contraire. Le système d'éducation québécois regroupe nombre d'enseignants passionnés et regorge d'initiatives qui favorisent la transmission et la découverte des contenus québécois et francophones. De nombreuses ressources pertinentes sont également offertes par les ministères ou par différents acteurs du réseau éducatif. Par exemple, le programme *La culture à l'école*, la mesure *Sorties scolaires en milieu culturel*, ou encore les comités culturels scolaires soutenus par le MEQ permettent à certaines initiatives de voir le jour. Il en va de même de l'appui à l'élaboration de politiques culturelles.

Cependant, en l'absence d'orientations fortes concernant la mise en valeur et la découverte des contenus québécois et francophones dans les programmes scolaires et les activités parascolaires, il nous est difficile de conclure que nous utilisons le réseau de l'éducation à sa pleine puissance comme lieu de découverte culturelle. L'idée d'institutionnaliser la présence de la culture à l'école a déjà été avancée par divers comités et groupes d'experts au cours des dernières décennies. Néanmoins, cette idée semble tarder à se mettre en œuvre.

### *La mobilisation de l'école québécoise*

Dans un monde où les mécanismes traditionnels de transmission de la culture sont fragilisés par les changements technologiques et démographiques, le laisser-faire ne suffit plus. Il faut se rendre à l'évidence : l'école est devenue le seul endroit où un nombre croissant de jeunes Québécois ont la possibilité d'être exposés à des chansons, des films, des quotidiens, des livres et des plateformes de diffusion en français. Pour plusieurs, c'est aussi le seul endroit où quelqu'un pourrait leur enseigner des stratégies concrètes de découverte de ces contenus.

En outre, le laisser-faire ne suffit plus dans un contexte où les jeunes générations d'enseignantes et d'enseignants sont elles-mêmes de moins en moins exposées à la culture québécoise et francophone. S'ils ne disposent pas d'un appui institutionnel fort, d'indications claires sur les contenus à enseigner et d'outils pédagogiques arrimés aux programmes d'enseignement, les jeunes enseignants pourront difficilement incarner leur rôle de passeurs culturels.

**Nous recommandons** que le gouvernement du Québec fasse de la découverte des contenus culturels québécois et francophones un objectif stratégique du système d'éducation ([fiche 4](#)).

Cet objectif devrait se refléter dans la planification des CSS et dans le projet éducatif des écoles. Les établissements d'enseignement privés subventionnés devraient également être encouragés à se doter d'un tel objectif.

La planification à l'échelle de l'établissement devrait s'appuyer sur une analyse de l'environnement dans laquelle le personnel documenterait le temps imparti aux différentes matières ainsi que l'intégration des contenus culturels québécois et francophones dans la mise en œuvre des programmes d'études, notamment dans les cours d'arts, de français, de culture et citoyenneté québécoise et d'univers social. Cette analyse devrait également documenter la présence des contenus culturels québécois et francophones lors des activités et des événements scolaires, dans les sorties culturelles et dans l'offre d'activités parascolaires.

Pour assurer la pertinence de l'analyse, les établissements devraient être appuyés par le MEQ. Ce dernier veillerait au développement d'une planification propre à chaque établissement et qui garantirait à tous les élèves des occasions de découverte de contenus québécois et francophones diversifiées, que ce soit dans le cadre des programmes d'études, dans l'environnement physique ou dans les activités parascolaires.

Par ailleurs, pour favoriser l'émergence d'attitudes favorables au français, on doit éviter toute approche qui peut ressembler à un endoctrinement. Ainsi, les stratégies pédagogiques déployées devraient viser un équilibre entre une approche dirigée, où l'enseignant s'appuie sur des répertoires partagés pour attirer l'attention de l'élève vers des contenus précis, et une approche favorisant l'apprentissage de stratégies de découverte autonomes. Les élèves devraient non seulement pouvoir s'engager dans des démarches actives d'exploration de

contenu, mais aussi avoir accès aux artistes et aux autres créateurs, et participer eux-mêmes à la création et à la diffusion de contenus culturels en français.

### *La découverte culturelle au service de la cohésion sociale*

Par ailleurs, nous pensons que la découverte des contenus culturels peut servir un objectif plus large de cohésion sociale, dans un contexte où les changements démographiques des dernières décennies ont approfondi l'écart entre Montréal et le reste du Québec, et où la multiplication des programmes particuliers a contribué à segmenter les élèves en fonction de leurs intérêts, de leur milieu d'origine et de leur niveau socioéconomique.

**Nous recommandons** que le gouvernement du Québec mette en œuvre, chaque année du primaire et du secondaire, des jumelages entre écoles de milieux différents qui seront axés sur la réalisation d'activités collaboratives de découvertes culturelles ([fiche 5](#)).

Ces activités de jumelage pourraient prendre la forme de correspondances scolaires, de travaux communs réalisés par visioconférence ou même de voyages scolaires planifiés de manière collaborative. Leur objectif serait de permettre à des jeunes issus de milieux différents de collaborer à des activités de découvertes de contenus culturels québécois et francophones.

De nombreux projets de jumelage sont réalisés chaque année dans le système d'éducation québécois. Si ces activités semblent universellement appréciées, leur organisation dépend trop souvent de la bonne volonté d'un enseignant qui accepte d'alourdir sa tâche. Ainsi, le nombre d'élèves participants tout comme la durée et l'intensité de ces activités demeurent trop modestes. Nous proposons alors d'intégrer de manière universelle, durable et soutenue les activités de jumelage au parcours scolaire des jeunes Québécois.

En plus de ses effets bénéfiques sur la découverte des contenus culturels québécois et francophones, cette mesure contribuerait à atténuer les écarts que nous avons documentés concernant les attitudes des jeunes face au français, de même que les stéréotypes raciaux ou sociaux que les jeunes peuvent parfois entretenir les uns par rapport aux autres. En outre, dans le cas des écoles où une proportion élevée d'élèves tend à adopter l'anglais comme langue commune, cette mesure contribuerait à créer de nouveaux réseaux de socialisation dans lesquels le français serait utilisé de manière naturelle dans des relations entre pairs.

La mise en œuvre de cette proposition exigerait un travail non négligeable de la part du MEQ, des CSS, des écoles et du personnel enseignant. Néanmoins, une mise en œuvre souple qui mobiliserait les équipes-écoles autour de méthodes qui ont fait leurs preuves aurait toutes les chances de réussir.

### 5.2.3 L'enseignement supérieur

La place de l'anglais dans l'enseignement supérieur fait l'objet de débats depuis plusieurs décennies. Plusieurs études ont établi à ce jour un lien entre la langue de l'établissement fréquenté et les préférences et usages linguistiques des étudiants à la suite de leurs études.

Nos analyses confirment que ce lien s'explique en partie par le profil des étudiants qui choisissent d'étudier en anglais ainsi que par le parcours professionnel ultérieur. Néanmoins, la langue des études exerce bel et bien un effet non négligeable sur la propension à utiliser

l'anglais au travail. Cet effet se manifeste indépendamment du parcours migratoire, du parcours scolaire, du domaine de travail ou de la profession exercée par les diplômés après leurs études.

Les mécanismes expliquant cet effet sont relativement faciles à saisir et à expliquer. D'abord, par l'exercice en classe de la lecture, de l'écriture ou de la discussion, l'étudiant est amené à développer des compétences en anglais supérieures à celles qu'il avait à la sortie du secondaire. Or, pendant qu'il améliore ses compétences en anglais, ses compétences en français peuvent diminuer, particulièrement s'il est moins exposé à cette langue dans son nouveau milieu.

Ensuite, l'étudiant inscrit dans un programme ou un établissement francophones est davantage susceptible d'être en contact avec des étudiants ayant une préférence pour le français. Ce contexte social l'encourage à utiliser cette langue dans les interactions non structurées et, ainsi, à approfondir sa maîtrise des variétés non standard et des registres familiers du français. La même chose vaut pour l'anglais.

Finalement, les liens forgés au collège et à l'université déterminent les contextes d'interaction futurs, parce qu'ils sont souvent à la base de réseaux de socialisation qui perdurent à la suite des études.

Augmenter la part de l'enseignement en français dans les collèges et les universités contribuerait sans contredit à en consolider la place comme langue commune. Néanmoins, on doit garder à l'esprit l'expérience des dernières décennies dans les écoles montréalaises. En effet, la langue d'enseignement ne détermine qu'en partie la langue de socialisation des élèves, qui est également influencée par le contexte sociolinguistique plus large.

Malgré ce bémol, les analyses complémentaires que nous avons menées nous convainquent de l'importance d'accroître la place du français dans l'enseignement supérieur. Cette conclusion s'appuie sur les résultats de nos analyses statistiques sur la langue de travail de même que sur les données sur les compétences en français des jeunes anglophones issus de l'immigration, sur leur préférence pour l'utilisation de l'anglais au travail, sur leur hésitation à postuler pour des emplois exigeant un niveau élevé de français et sur la tendance que nous avons observée à la segmentation du marché du travail selon les caractéristiques linguistiques et migratoires des jeunes travailleurs.

### *Trois approches possibles pour augmenter la place du français dans l'enseignement supérieur*

Différentes approches peuvent être envisagées pour accroître la place du français dans l'enseignement supérieur.

La première serait de faire du français la langue d'enseignement par défaut. C'est l'approche qu'a suivie le Québec dans l'enseignement primaire et secondaire, lorsqu'il a imposé la fréquentation de l'école française à tous les élèves, à l'exception des ayants droit de l'école de langue anglaise. Dans l'enseignement supérieur, le libre choix a été maintenu, mais la possibilité d'appliquer la « loi 101 » à l'enseignement collégial fait depuis longtemps l'objet de discussions animées.

Une deuxième approche consiste à limiter le nombre de places financées dans les établissements anglophones. Déjà, depuis 2022, la *Charte de la langue française* plafonne le nombre de places financées dans les collèges de langue anglaise. Dans l'enseignement

universitaire, cette approche n'est pas explicitement appliquée, mais une gestion linguistique des places est réalisée *de facto* dans certains domaines, par exemple en médecine.

Une troisième et dernière approche consiste à imposer une part d'enseignement en français dans les programmes d'études eux-mêmes. Par exemple, la *Charte de la langue française* exige déjà des diplômés venant du secondaire français qui sont inscrits dans un collège anglophone qu'ils suivent un minimum de trois cours en français. Pour l'instant, une telle exigence n'existe pas dans l'enseignement universitaire.

Chacune de ces avenues présente des avantages et des inconvénients. Chacune peut également faire l'objet d'une modulation. Par exemple, le nombre de places allouées à l'enseignement collégial anglais, aujourd'hui fixé dans la *Charte de la langue française*, pourrait faire l'objet d'ajustements supplémentaires. Par ailleurs, un plafonnement du nombre de places financées pourrait être appliqué au niveau universitaire, que ce soit par cycle d'études ou par discipline.

Il en va de même de l'ajout d'une part d'enseignement en français dans les programmes de langue anglaise. Fixée à trois cours au niveau collégial, cette part pourrait être accrue et, ici encore, une logique similaire pourrait être appliquée au niveau universitaire, en intégrant une part d'enseignement en français aux programmes universitaires.

Finalement, même les clauses d'accès à l'école de langue anglaise pourraient faire l'objet d'une modulation. Par exemple, il serait possible, au moyen d'une modification législative, de rendre obligatoire l'enseignement collégial en français, voire l'enseignement universitaire, tout en autorisant les étudiants à faire un maximum d'un ou deux ans d'immersion anglaise durant leur parcours.

### *Une approche flexible, mais une cible ambitieuse*

En 2023-2024, l'enseignement en anglais représentait 18,1 % de l'ensemble des effectifs du collégial<sup>25</sup>. Les projections du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) laissent penser que cette proportion pourrait diminuer d'environ 2 ou 3 % d'ici 2033 en raison du plafonnement imposé par la *Charte de la langue française*<sup>26</sup>. Cette proportion pourrait baisser davantage si la population collégiale augmentait plus rapidement que prévu.

La même année, les établissements universitaires anglophones accueillent 25,4 % des effectifs totaux, un pourcentage stable depuis plusieurs années<sup>27</sup>. Les mesures adoptées par le gouvernement visant à favoriser l'attraction et la rétention d'étudiants internationaux dans les établissements francophones pourraient modifier ces proportions, mais il nous est difficile pour l'instant de prédire comment elles évolueront.

Il est également difficile de déterminer de manière objective la place que l'anglais devrait occuper dans l'enseignement supérieur. La proportion actuelle, où plus d'un étudiant sur cinq (22,4 %) étudie en anglais au collège et à l'université, nous apparaît trop élevée. En effet, les analyses complémentaires que nous avons réalisées révèlent l'ampleur du recul de l'utilisation

<sup>25</sup> Institut de la statistique du Québec 2024a.

<sup>26</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur 2024.

<sup>27</sup> Institut de la statistique du Québec 2024b.

du français chez les diplômés universitaires, en particulier dans les secteurs économiques où se concentrent les jeunes anglophones, issus ou non de l'immigration.

Néanmoins, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire, pour stabiliser la situation du français et consolider sa place comme langue commune, de ramener la place de l'anglais dans l'enseignement supérieur à celle qu'il occupe dans l'enseignement primaire et secondaire, qui est en baisse continue depuis l'adoption de la *Charte de la langue française* et qui se situait, en 2021-2022, à moins d'un étudiant sur 10 (8,8 %) <sup>28</sup>.

Pour cette raison, nous proposons l'adoption d'une cible mitoyenne, qui permettrait d'assurer la prédominance du français dans l'enseignement supérieur, y compris à Montréal, tout en reconnaissant l'importance d'accorder à l'anglais un espace raisonnable pour répondre aux besoins des étudiants, des établissements et de la société québécoise.

**Nous recommandons** que le gouvernement du Québec se fixe une cible de 85 % d'enseignement en français dans l'enseignement supérieur dans le but d'y accroître progressivement la place de cette langue ([fiche 6](#)).

Ce ratio pourrait être atteint par un cumul de mesures qui viseraient à la fois l'enseignement collégial et universitaire et qui incluraient :

- les mesures déjà prévues par la *Charte de la langue française* limitant le nombre de places dans les collèges anglophones et y assurant un minimum de cours en français pour les élèves issus du secondaire français;
- les mesures susceptibles d'accroître la proportion d'étudiants internationaux dans les établissements francophones;
- une meilleure répartition du nombre de places subventionnées entre les universités francophones et anglophones dans les programmes contingentés et dans les programmes formant des professionnels qui serviront principalement une clientèle du Québec (p. ex. dans les domaines de l'éducation ou de la santé);
- la réorientation des nouveaux investissements en infrastructure vers les universités francophones;
- l'intégration d'une part d'enseignement en français dans les universités anglophones.

Nous pensons qu'un cumul de mesures, visant l'atteinte en quelques années d'une cible de 85 % d'enseignement en français, permettrait de tenir compte des contraintes organisationnelles des universités et des collèges, tout en limitant les effets secondaires indésirables associés à chaque mesure.

Le tableau 2 présente trois scénarios de répartition qui permettraient d'atteindre la cible de 85 % d'enseignement en français à l'échelle du système d'enseignement supérieur. Dans le scénario 1, qui se rapproche de la situation actuelle, l'intégration de 31 % d'enseignement en français dans les établissements anglophones serait nécessaire pour atteindre la cible de 85 % dans l'ensemble du système. Cet objectif peut sembler ambitieux. Cette part diminue cependant rapidement dans les scénarios 2 et 3, dans lesquels les établissements francophones accueilleraient respectivement 80 % et 82 % des effectifs totaux. Dans ces deux scénarios, l'intégration de 25 % et de 17 % d'enseignement en français serait nécessaire pour atteindre la cible globale.

<sup>28</sup> OQLF 2023a : 14.

**Tableau 2 : Scénarios de répartition de l’enseignement en français qui permettraient d’atteindre la cible de 85 %**

	Type d'établissement	Effectifs totaux	Part d'enseignement en français	
			Dans ce type d'établissement	Total des établissements
<b>Scénario 1</b>	Francophone	78 %	100 %	78 %
	Anglophone	22 %	32 %	7 %
	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>-</b>	<b>85 %</b>
<b>Scénario 2</b>	Francophone	80 %	100 %	80 %
	Anglophone	20 %	25 %	5 %
	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>-</b>	<b>85 %</b>
<b>Scénario 3</b>	Francophone	82 %	100 %	82 %
	Anglophone	18 %	17 %	3 %
	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>-</b>	<b>85 %</b>

En somme, l’approche proposée est ambitieuse, mais elle est compatible avec plusieurs scénarios de répartition. Mise en œuvre sur quelques années, elle donnerait au MES le temps d’apporter les ajustements nécessaires et aux établissements de faire évoluer leur offre de programmes en conséquence.

### Exemple international : le plan de renforcement de la langue catalane

L’approche que nous proposons s’inspire de celle développée en Catalogne dans le but d’accroître la place de la langue catalane dans l’enseignement supérieur.

En 2022, la Généralité de Catalogne a adopté le *Pla d'enfortiment de la llengua catalana en el sistema universitari i de recerca de Catalunya* (« Plan de renforcement de la langue catalane dans le système universitaire et de recherche de Catalogne »).

Ce plan contient plusieurs mesures pour consolider le statut du catalan comme langue scientifique ainsi que pour assurer sa prépondérance dans l’enseignement universitaire. Son objectif le plus ambitieux est de porter à 80 % le nombre total d’heures d’enseignement en catalan dans les programmes soutenus par des fonds publics, par rapport à environ 60 % en ce moment.

Plutôt que d’imposer aux universités une approche unique, la Généralité a ainsi choisi de travailler avec chacune pour atteindre cet objectif d’une manière qui tient compte de sa réalité institutionnelle<sup>29</sup>.

### L’importance de minimiser les effets indésirables

Nos analyses indiquent que, parmi les millénariaux, les anglophones, notamment ceux issus de l’immigration, déclarent des compétences moindres en français, une préférence faible pour

<sup>29</sup> Departament de Recerca i Universitats 2022.

travailler principalement en français et une disposition plus faible à postuler pour des emplois qui exigent une connaissance avancée du français. Ces données coïncident avec une surreprésentation de ces jeunes dans les secteurs d'emploi où le français a le plus reculé et leur sous-représentation dans les secteurs où le travail demeure largement en français.

Ces tendances nous préoccupent non seulement en raison de leurs conséquences sur l'utilisation du français, mais également en raison des effets qu'elles peuvent avoir sur la cohésion sociale et sur la mobilité professionnelle des jeunes Québécois. D'une part, il est possible que les jeunes anglophones évitent les secteurs où le français est trop présent, par crainte de devoir fonctionner dans un environnement francophone. D'autre part, il est possible que les jeunes francophones évitent les secteurs où l'anglais domine, par crainte de devoir se servir principalement de cette langue. Un meilleur aménagement linguistique de l'enseignement supérieur ne suffira pas à inverser ces tendances. Néanmoins, il peut contribuer à en atténuer les effets négatifs.

L'approche que nous proposons ne rejette pas la pertinence que pourraient avoir des mesures contraignantes, notamment celle qui obligerait les jeunes issus du secondaire français à fréquenter des établissements postsecondaires francophones par la suite, mais elle reconnaît que ces mesures pourraient avoir des effets indésirables. D'abord, elles pourraient renforcer l'utilisation de l'anglais comme langue de socialisation habituelle dans certains collèges et universités francophones sur l'île de Montréal. Ensuite, elles pourraient susciter, voire renforcer, des attitudes défavorables au français chez les jeunes les plus attirés par l'anglais. Finalement, elles exigeraient des changements organisationnels brusques dans le système d'enseignement supérieur et pourraient compromettre la viabilité des établissements anglophones.

À l'inverse, nous croyons que l'intégration d'une part croissante d'enseignement en français dans les établissements anglophones, jumelée à une réduction progressive du poids global de ces établissements, présenterait les avantages suivants :

- elle favoriserait le maintien et le développement des compétences linguistiques des étudiants qui, à la fin du secondaire français, n'ont pas développé une préférence marquée pour cette langue;
- elle augmenterait leur niveau de confiance en français et leur mobilité sur le marché du travail;
- elle réduirait les risques d'alimenter les attitudes négatives à l'endroit du français;
- elle conserverait le droit pour tous de faire une partie de leurs études en anglais, tout en assurant la nette prédominance du français dans l'enseignement supérieur;
- elle diminuerait le risque de voir progresser l'anglais comme langue de socialisation habituelle dans les établissements francophones;
- elle garantirait aux universités anglophones un espace suffisant pour réaliser leur mission et leur laisserait le temps d'apporter les ajustements nécessaires à leur modèle d'affaires.

Nous sommes conscients que l'approche proposée n'a rien d'un remède miracle. Plus particulièrement, le fait d'intégrer une part d'enseignement en français dans les établissements anglophones ne transformerait pas radicalement les préférences linguistiques des jeunes les plus attirés par l'anglais. De même, l'atteinte de la cible proposée exigerait des efforts importants, non seulement de la part des universités anglophones, mais aussi des autorités gouvernementales pour réconcilier les différents objectifs poursuivis. Néanmoins, nous croyons que cette approche offrirait aux décideurs la marge de manœuvre nécessaire pour trouver un équilibre entre les valeurs et les intérêts en présence.

### Exemples internationaux : l'usage parallèle des langues

L'intégration d'une part substantielle d'enseignement en français représenterait un changement important pour les universités anglophones. Néanmoins, plusieurs universités ailleurs dans le monde parviennent à conjuguer l'utilisation de l'anglais comme langue de rayonnement et de mobilité et l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement et la recherche.

Par exemple, devant la croissance importante de l'anglais dans les universités, les pays d'Europe du Nord font depuis longtemps la promotion d'un « usage parallèle des langues ». Ce concept réfère à la volonté que les langues nationales et l'anglais soient utilisés en parallèle dans les universités nordiques, sans que l'une supprime l'autre, aussi bien dans l'enseignement que dans la recherche.

Les objectifs poursuivis sont nombreux, mais ils incluent notamment la volonté d'assurer une meilleure intégration des étudiants et des professeurs internationaux à leur société d'accueil, le maintien et le développement des compétences linguistiques des étudiants nationaux, l'enrichissement de la terminologie et du corpus scientifiques dans les langues nationales et la promotion de l'usage des technologies au service du multilinguisme.

La mise en œuvre de l'usage parallèle des langues n'est pas sans exiger des compromis délicats au moment de sa mise en œuvre. Néanmoins, cette approche d'aménagement offre une piste pour rétablir un certain équilibre linguistique dans l'un des domaines où la concurrence de l'anglais est la plus forte<sup>30</sup>.

#### 5.2.4 Le marché du travail et l'économie

Notre analyse du marché du travail nous a montré comment la pression en faveur de l'anglais se manifestait de manière inégale selon les secteurs d'emploi et les professions. Ainsi, la progression de l'anglais observée depuis 2001 découle de deux tendances qui se renforcent mutuellement.

D'une part, en raison de l'immigration, la main-d'œuvre anglophone (ou celle maîtrisant mieux l'anglais que le français) a augmenté plus rapidement que la main-d'œuvre francophone. Son augmentation a entraîné une baisse de l'utilisation du français dans plusieurs secteurs, principalement ceux où l'utilisation quotidienne du français n'est pas nécessaire.

En parallèle, la professionnalisation du marché du travail et la multiplication des emplois exigeant des contacts fréquents avec l'extérieur du Québec ont fait croître l'utilisation de l'anglais par une part importante de la main-d'œuvre.

Ces deux mécanismes se sont d'ailleurs nourris l'un l'autre, particulièrement dans les domaines où l'utilisation du français a le plus diminué, comme la finance et les assurances, les industries culturelles et de l'information, les services professionnels, techniques et scientifiques, le commerce de gros, ainsi que l'administration publique fédérale. Pour le dire simplement, l'augmentation de la main-d'œuvre anglophone a rendu l'utilisation de cette langue plus utile et l'utilisation prédominante du français moins nécessaire, ce qui a favorisé en retour le recrutement d'une main-d'œuvre anglophone.

<sup>30</sup> Hultgren 2016; Nordic Council of Ministers 2018; Gustafss et Valcke 2021; Dimova *et al.* 2021.

Pour stabiliser la situation du français sur le marché du travail, on doit agir sur ces deux mécanismes.

Premièrement, on doit renforcer la préférence pour l'utilisation du français chez les personnes qui se joignent au marché du travail, c'est-à-dire les jeunes et les personnes immigrantes. Les mesures que nous avons présentées jusqu'à présent visent cet objectif.

Deuxièmement, le gouvernement doit mieux intégrer les considérations linguistiques à sa stratégie de développement économique et industriel et mobiliser les nouvelles technologies pour transformer les environnements de travail. En effet, le français ne pourra se maintenir sur le marché du travail que si nous parvenons à réunir deux conditions : une main-d'œuvre qui souhaite travailler en français et des emplois qui lui permettent de le faire.

### *Un développement économique favorable au français*

Dans certaines industries, l'utilisation habituelle du français au travail est compliquée par la nature de la tâche, notamment par la nécessité d'interagir sur une base quotidienne avec des fournisseurs, des collègues ou des clients situés à l'extérieur du Québec.

On associe souvent cette difficulté à la mondialisation, mais elle n'est pas propre à toutes les industries tournées vers l'extérieur du Québec. En effet, plusieurs industries du secteur de la fabrication sont fortement exportatrices, mais elles parviennent néanmoins à préserver un environnement de travail où le français prédomine, par exemple en confiant à certains employés la responsabilité de communiquer avec l'extérieur.

La situation est cependant plus difficile dans les secteurs où les travailleurs du Québec collaborent quotidiennement avec des personnes situées à Ottawa, à Toronto, à New York ou à Londres. Nous pensons, par exemple, aux secteurs de la finance, des services professionnels, du commerce de gros, de l'édition de logiciels ou de l'administration publique fédérale. Dans ces secteurs, la nature des tâches à réaliser limite souvent l'utilisation du français, et ce, même lorsque l'employeur respecte l'ensemble des obligations prévues par la *Charte de la langue française*.

Pour prospérer, une petite société comme le Québec ne peut se priver d'une économie ouverte. Néanmoins, le gouvernement fait régulièrement des choix stratégiques qui orientent le développement économique du Québec. Il favorise l'implantation de certaines industries plutôt que d'autres. Il détermine ainsi, indirectement, la facilité avec laquelle les Québécois pourront ou non utiliser le français au travail.

Une stratégie économique ne doit pas s'appuyer uniquement sur des considérations d'ordre linguistique, mais elle ne doit pas pour autant les ignorer. Ainsi, le gouvernement du Québec s'est doté de mécanismes pour s'assurer que les considérations d'ordre social ou environnemental sont prises en compte au moment de prendre des décisions économiques structurantes. Nous pensons que les considérations linguistiques devraient recevoir une attention similaire.

**Nous recommandons** que le gouvernement du Québec révise ses mécanismes de soutien au développement économique dans le but d'y intégrer de façon cohérente et transparente les considérations linguistiques ([fiche 7](#)).

Plusieurs dossiers économiques stratégiques gagneraient à être examinés à l'aide d'une lunette linguistique. Nous donnons quelques exemples.

*Les crédits d'impôt aux entreprises* : À l'aide de crédits d'impôt aux entreprises, le gouvernement du Québec a favorisé l'implantation au Québec de plusieurs entreprises, par exemple dans les secteurs de la finance, de l'informatique ou du multimédia. Or, l'évolution de ces secteurs a joué un rôle important dans le recul du français dans la région de Montréal depuis 2001. Ainsi, les considérations linguistiques devraient être prises en compte au moment d'évaluer les avantages et les coûts d'opportunité de ces investissements. Par exemple, existe-t-il d'autres secteurs ou d'autres modèles d'affaires qui permettraient aux finances publiques d'obtenir un rendement similaire, tout en offrant un contexte plus favorable au français?

*La stratégie énergétique* : Le Québec utilise depuis longtemps son énergie hydroélectrique pour soutenir son développement industriel. Au cours des prochaines années, la transition énergétique et la décarbonation de l'économie amèneront le gouvernement du Québec à prendre des décisions économiques structurantes. Ces décisions devraient aussi tenir compte de la facilité relative que nous avons eue jusqu'à présent à maintenir la prédominance du français dans des secteurs comme la construction, la production, le transport et la distribution d'électricité, l'industrie lourde et plusieurs sous-secteurs de la fabrication. Si la croissance de ces secteurs s'appuie sur une main-d'œuvre francophone, elle pourrait contribuer à renforcer durablement la position du français sur le marché du travail.

*Investissement Québec et les organismes de développement économique* : Le Québec finance plusieurs organismes dans le but de renforcer son développement économique et d'attirer des investissements étrangers. La mission et les activités de ces organismes dépendent souvent de manière étroite des programmes de financement gouvernementaux qui les soutiennent. Ainsi, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) devrait s'assurer que les facteurs linguistiques sont bel et bien pris en compte dans les stratégies de prospection de ces organismes et que leurs employés sont outillés pour le faire.

*La francophonie économique* : Nos analyses révèlent que l'utilisation du français est plus difficile dans les entreprises exportatrices de services que dans les entreprises exportatrices de biens. Si les travailleurs québécois doivent servir des clients situés ailleurs au Canada et en Amérique du Nord, il est facile de comprendre pourquoi. Or, il existe un potentiel sous-exploité pour l'exportation de services en français, particulièrement en Afrique francophone. Le renforcement d'une « francophonie économique » est déjà à l'ordre du jour depuis quelques années, mais il doit se poursuivre et s'intensifier, en ciblant prioritairement le secteur des services professionnels, où l'utilisation du français à l'échelle de l'Amérique du Nord est plus difficile.

*Le secteur public fédéral* : La situation difficile du français dans la région de Gatineau est indissociable du rôle qu'y joue l'administration publique fédérale. Notre analyse confirme qu'il s'agit du secteur où les francophones réussissent le moins à utiliser le français. Nous considérons que le gouvernement du Québec doit interpeller le gouvernement du Canada quant aux effets de ses activités sur la situation du français dans cette région. Plusieurs pistes méritent d'être poursuivies dans le but d'atténuer les conséquences de l'administration fédérale sur la situation du français. Elles peuvent inclure :

- une décentralisation de services et programmes fédéraux vers le gouvernement du Québec;

- une décentralisation des activités des ministères et organismes fédéraux vers les directions régionales du Québec, où le français s'impose plus facilement;
- une localisation au Québec des unités administratives n'offrant pas de services directs au reste du Canada;
- un meilleur encadrement du télétravail pour limiter la localisation au Québec du personnel offrant des services directs ailleurs au Canada;
- une meilleure mobilisation des technologies en appui au bilinguisme dans les fonctions centrales.

Finalement, le gouvernement du Canada étant très actif dans le domaine du développement économique, que ce soit par ses programmes de subventions, de crédits d'impôt ou de prospection, il est également important de l'interpeller pour qu'il applique une lunette linguistique dans sa prise de décision.

### *L'utilisation des technologies au profit du français et du multilinguisme*

L'économie du Québec est et restera ouverte sur le monde. En ce sens, il sera toujours nécessaire de gérer l'interface linguistique entre la société québécoise, fonctionnant principalement en français, et un système international, où coexistent une pluralité de langues, mais où l'anglais s'est imposé comme *lingua franca*.

À ce titre, la progression de l'intelligence artificielle, notamment des technologies de traduction automatique et des grands modèles de langage, offre une occasion à saisir. En effet, ces technologies peuvent être mobilisées pour consulter des documents dans une langue qu'on maîtrise peu ou pas, produire des textes de manière simultanée en plusieurs langues, ou encore appuyer l'organisation de rencontres de travail multilingues.

L'utilisation de ces outils soulève cependant des enjeux. Par exemple, des entreprises peuvent être tentées d'utiliser la traduction automatique dans des contextes où elle est moins adaptée, ce qui peut mener à la diffusion de versions françaises de moindre qualité. Cette utilisation non avisée des technologies pourrait affecter les droits des travailleurs du Québec ainsi que celui des consommateurs à recevoir des informations dans un français de qualité. Néanmoins, nous croyons que les entreprises, appuyées par des services linguistiques compétents, peuvent réussir à déterminer les utilisations pertinentes.

**Nous recommandons** que le gouvernement du Québec appuie, au sein des organisations offrant des services à l'extérieur du Québec, l'intégration des technologies langagières dans le but de faciliter l'utilisation du français ([fiche 8](#)).

En raison de sa situation linguistique particulière, le Québec peut développer une expertise dans l'utilisation des technologies en appui au multilinguisme en milieu de travail. Cette expertise serait particulièrement utile dans les secteurs où la situation du français est la plus difficile, notamment ceux de la finance, des services professionnels, de l'informatique ou de l'administration publique fédérale. Le moment est bien choisi parce que ces secteurs sont précisément ceux où la nature du travail est la plus susceptible d'être affectée par le déploiement de l'intelligence artificielle<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> Statistique Canada 2024.

L'Office québécois de la langue française (OQLF), dans son programme de francisation des entreprises, devrait porter une attention particulière à la situation du français dans ces secteurs. Nous souhaitons qu'il s'intéresse aux efforts déployés par ces entreprises dans la mobilisation des technologies pour créer des environnements et des processus d'affaires favorables à l'utilisation du français.

Par ailleurs, le nombre d'entreprises soumis à la *Charte de la langue française* augmentera de façon importante à partir du 1<sup>er</sup> juin 2025. Devant l'ampleur de la tâche qui incombera à l'OQLF, nous croyons essentiel qu'il se concentre sur les secteurs où la situation du français est la plus difficile, en lien avec les constats qu'il a établis dans son rapport de suivi quinquennal et ceux, complémentaires, que nous présentons dans ce rapport.



## Conclusion

Le *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique* de l'OQLF et les analyses complémentaires que nous avons réalisées confirment qu'une dynamique défavorable au français s'est installée au cours des dernières décennies au Québec. À moins de changements structurels, ce recul, déjà bien visible dans les domaines du travail et de la culture, se poursuivra au cours des prochaines décennies, alors que les générations plus âgées seront remplacées par d'autres faisant un usage moindre de la langue française.

Cette situation ne doit pas être prise à la légère. Partout dans le monde, les défenseurs des langues minorisées peuvent en témoigner : lorsqu'une langue moins influente commence à reculer devant une langue plus forte, il n'est jamais facile d'inverser les tendances. Heureusement, le Québec a la chance de compter sur une longue tradition de recherche sur la situation linguistique, sur des sources de données extrêmement riches et sur de nombreux exemples étrangers dont il peut s'inspirer.

Ainsi, nous avons la certitude d'avoir bien cerné les mécanismes démographiques, sociaux, culturels et économiques qui expliquent les reculs du français. De même, nous croyons avoir réussi à expliquer pourquoi la politique linguistique mise en œuvre au cours des dernières décennies n'a pas permis de freiner l'apparition des tendances actuelles.

Les mesures que nous recommandons ne seront pas toutes faciles à appliquer. Certaines exigeront des ressources, d'autres un engagement et une exécution habile de la part des ministères, des CSS et des municipalités. D'autres encore pourraient rester lettre morte sans la collaboration des collègues, des universités, des milieux économiques et du gouvernement fédéral.

Néanmoins, nous avons bon espoir que ces mesures visent les bons maillons de la chaîne causale qui ont mené à la situation actuelle. Leur mise en œuvre permettra de consolider, dans tous les domaines de la vie sociale, les contextes et les réseaux où l'usage du français est facile, utile et naturel.

En se montrant capable de stabiliser, puis de faire progresser, la place du français comme langue commune, le Québec posera les bases d'une cohésion sociale durable. Il tracera également la voie à tous ceux qui, ailleurs dans le monde, souhaitent réconcilier les grands bouleversements sociaux, économiques et démographiques contemporains avec le maintien de la diversité linguistique et culturelle qui fait la richesse de l'humanité.

## Bibliographie

- Bakhshaei, M. (2013). *L'expérience socioscolaire d'élèves montréalais originaires de l'Asie du Sud : dynamiques familiales, communautaires et systémiques*. Thèse de doctorat. Université de Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10117>.
- Caro, J. (2008). *The educational experiences of Filipino youth in Quebec in the context of global migration*. Thèse de doctorat. Université McGill. <https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/pr76f729d>.
- Commissaire à la langue française. (2023). *Consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec – Période 2024-2027*. <https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/memoires/memoire-immigrationQuebec.pdf>.
- Commissaire à la langue française. (2024a). *Immigration temporaire : choisir le français*. [https://www.commissairelanguefrancaise.quebec/wp-content/uploads/2024/04/Rapport\\_Immigration\\_temporaire\\_choisir\\_le\\_francais.pdf](https://www.commissairelanguefrancaise.quebec/wp-content/uploads/2024/04/Rapport_Immigration_temporaire_choisir_le_francais.pdf).
- Commissaire à la langue française. (2024b). *Analyse de la situation du français au Québec - Études complémentaires*. <https://www.commissairelanguefrancaise.quebec/publications/etude/analyse-francais-etudes-complementaires>.
- Commissaire à la langue française. (2024c). *Analyse de la situation du français au Québec - Recension des écrits et cadre théorique*. <https://www.commissairelanguefrancaise.quebec/publications/etude/analyse-francais-etudes-complementaires>.
- Commission for Welsh-speaking Communities. (2024). *Empowering communities, strengthening the Welsh language. The Report of the Commission for Welsh-speaking Communities on communities with a higher density of Welsh speakers*. Caernarfon. <https://www.gov.wales/sites/default/files/publications/2024-08/empowering-communities-strengthening-the-welsh-language.pdf>.
- Consejo Asesor del Euskera. (2016). *Gu gazteok Investigacion participativa para la aproximacion a los habitos linguisticos de los y las jovenes de entre 12-14 anos*. Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco. [Gu\\_gazteok\\_gazt\).pdf](http://www.gazteok.gazt.net).
- Corbeil, J-P. (2023). « Une lecture plus nuancée de l'état de la situation linguistique au Québec en 2023 ». Dans *Le français en déclin? Repenser la francophonie québécoise*, par Jean-Pierre Corbeil, Richard Marcoux, et Victor Piché, 42-95. Montréal : Del Busso.

- Departament de Recerca i Universitats. (2022). *Pla d'enfortiment de la llengua catalana*. [https://recercauniversitats.gencat.cat/web/.content/16\\_llengues\\_a\\_la\\_universitat/documents/pla\\_enfortiment\\_catala.pdf](https://recercauniversitats.gencat.cat/web/.content/16_llengues_a_la_universitat/documents/pla_enfortiment_catala.pdf).
- Dimova, S., A. K. Hultgren, et J. Kling. (2021). « Englishization in Danish higher education: From critical to constructive conceptualizations ». Dans *The Englishization of Higher Education in Europe*, édité par Robert Wilkinson et René Gabriëls, 143-62. Amsterdam : Amsterdam University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv21ptzkn.10>.
- El Samaty, M. (2021). *“La langue est la porte d'entrée pour un sentiment d'appartenance” : An Investigation of the Complex Relationship Between Language and Sense of Belonging among Second-generation Arab Canadian Young Adults in Montreal*. Thèse de doctorat. Université de Toronto. <https://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/109327>.
- Gouvernement du Québec. (2023). *Politique linguistique de l'État*. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/politiques/politique\\_linguistique\\_etat.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/politiques/politique_linguistique_etat.pdf).
- Gustafsson, M., et J. Valcke. (2021). « Multiple dimensions of English-medium education: Striving to initiate change, sustainability, and quality in higher education in Sweden ». Dans *The Englishization of Higher Education in Europe*, édité par Robert Wilkinson et René Gabriëls, 215-36. Amsterdam University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv21ptzkn.13>.
- Hultgren, A. K. (2016). « 4.5 Parallel Language Use ». Dans *Volume 6 Investigating English in Europe: Contexts and Agendas*, 158-63. De Gruyter Mouton. <https://doi.org/10.1515/9781614518952-027>.
- Institut de la statistique du Québec. (2024a). *Effectifs étudiants à l'enseignement collégial selon diverses variables, au trimestre d'automne, Québec*. [https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213\\_afich\\_tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPER25UZL L39-175527439300KVa8&p\\_lang=1&p\\_m\\_o=MES&p\\_id\\_ss\\_domn=825&p\\_id\\_raprt=3417#tri\\_organ=0&tri\\_lang=7&tri\\_niv\\_scol=1&tri\\_typ\\_freq=1&tri\\_typ\\_fmt=1&tri\\_typ\\_diplm=1&tri\\_serv\\_ensgn=1&tri\\_fam\\_prog=1&tri\\_sectr\\_fmt=0](https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER25UZL L39-175527439300KVa8&p_lang=1&p_m_o=MES&p_id_ss_domn=825&p_id_raprt=3417#tri_organ=0&tri_lang=7&tri_niv_scol=1&tri_typ_freq=1&tri_typ_fmt=1&tri_typ_diplm=1&tri_serv_ensgn=1&tri_fam_prog=1&tri_sectr_fmt=0).
- Institut de la statistique du Québec. (2024b). *Effectifs étudiants à l'enseignement universitaire selon diverses variables, au trimestre d'automne, Québec*. [https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213\\_afich\\_tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPER25UZL L39-175527439300KVa8&p\\_lang=1&p\\_m\\_o=MES&p\\_id\\_ss\\_domn=825&p\\_id\\_raprt=3419#tri\\_typ\\_freq=1&tri\\_cycle=1&tri\\_typ\\_diplm=1&tri\\_lang=1&tri\\_sexe=1&tri\\_domn\\_etud=1&tri\\_di\\_scp=0](https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER25UZL L39-175527439300KVa8&p_lang=1&p_m_o=MES&p_id_ss_domn=825&p_id_raprt=3419#tri_typ_freq=1&tri_cycle=1&tri_typ_diplm=1&tri_lang=1&tri_sexe=1&tri_domn_etud=1&tri_di_scp=0).
- Iraundegi, O. S., et I. S. Olaizola. (2012). « Programmes per promoure l'ús del basc en l'àmbit del temps lliure infantil i juvenil ». *Treballs de Sociolingüística Catalana*, n° 22 : 171-75.
- Kamalzare, S. (2023). *L'intégration linguistique et sociale à la langue française des étudiants internationaux d'origine iranienne aux cycles supérieurs dans le contexte de Montréal*. Thèse de doctorat. Université de Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/28073>.

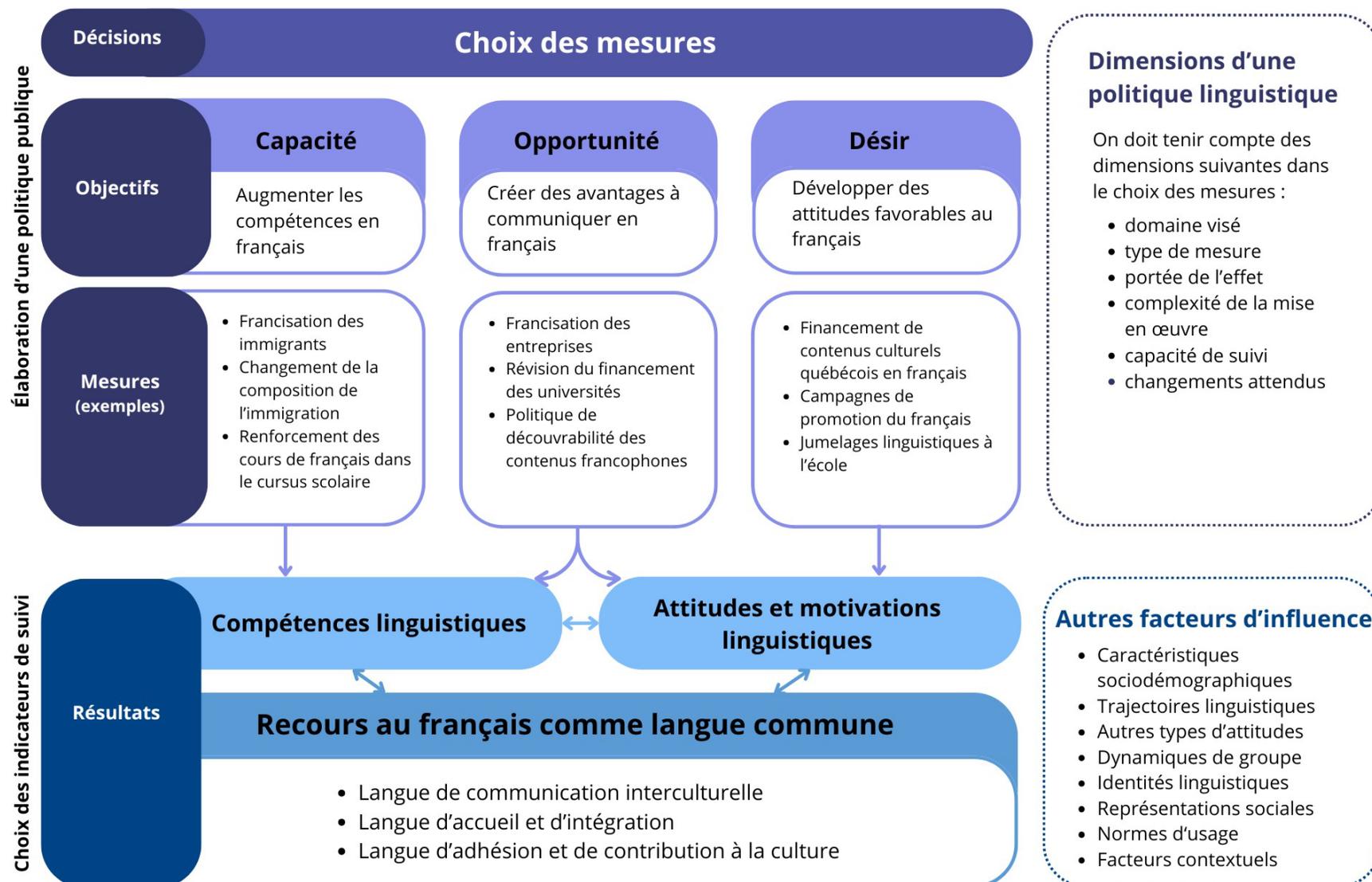
- Lemyre, É. (2022). « La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues ». *Regards sur la société canadienne*. Ottawa : Statistique Canada. [https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2022001/article/00003-fra.pdf?st=mH\\_A6ZgO](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2022001/article/00003-fra.pdf?st=mH_A6ZgO).
- Mc Andrew, M., C. Veltman, F. Lemire, et J. Rossell. (2001). « Les usages linguistiques en milieu scolaire pluriethnique à Montréal : situation actuelle et déterminants institutionnels ». *Revue des sciences de l'éducation* 27, n° 1 : 105-26.
- Ministère de l'Enseignement supérieur. (2024). *Prévisions de l'effectif étudiant au collégial 2024-2033*. [https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces\\_info/Statistiques/Effectif\\_etudiant\\_collegial/Previsions-effectif-etudiant-collegial-2024-2033.pdf](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Effectif_etudiant_collegial/Previsions-effectif-etudiant-collegial-2024-2033.pdf).
- Nguiagain-Launière, B. (2021). *La construction d'une expérience sociale chez la seconde génération de canadiennes et canadiens d'origine africaine à Montréal : les modes d'appartenance et de participation*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/15810/>.
- Nordic Council of Ministers. (2018). *More Parallel, Please!*. Nordic Council of Ministers. <https://doi.org/10.6027/TN2018-523>.
- OQLF. (2023a). *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et formation professionnelle*. Montréal : Office québécois de la langue française. [Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire et formation professionnelle](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf)
- OQLF. (2023b). *Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement universitaire* ». Montréal : Office québécois de la langue française. [Langue et éducation au Québec en 2021-2022 : enseignement universitaire](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf)
- OQLF. (2024a). *Langue de l'espace public au Québec en 2022*. Montréal : Office québécois de la langue française. [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/etude\\_langueespacepublic\\_2022-2024.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/etude_langueespacepublic_2022-2024.pdf).
- OQLF. (2024b). *Langue de travail au Québec en 2023*. Montréal : Office québécois de la langue française. [https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB\\_OQLF\\_Etude\\_EnseignementUniversitaire\\_2023.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2023/WEB_OQLF_Etude_EnseignementUniversitaire_2023.pdf)
- OQLF. (2024c). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec* ». Montréal : Office québécois de la langue française. [oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2024/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf)
- Pineda, S. (2010). *"Doing it for the family": educational experiences of first-generation female Filipino teens in public schools in Montreal*. Mémoire de maîtrise. Université McGill. <https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/b2773w09j>.

- Statistique Canada. (2022). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Statut de génération*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=pop036>.
- Statistique Canada. (2023). *Guide de référence sur les langues*. 98-500-X. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/003/98-500-x2021003-fra.pdf>.
- Statistique Canada. (2024). *Estimations expérimentales de l'exposition professionnelle potentielle à l'intelligence artificielle au Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2024005-fra.htm>.
- Sun, M. (2014). *The Educational Experience of Students of Chinese Origin in a French-Speaking Context : The Role of School, Family, and Community*. Thèse de doctorat Université de Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10889>.
- Údarás na Gaeltachta. (2024). *Language Planning | Our Language & the Gaeltacht*. Údarás na Gaeltachta. <https://udaras.ie/en/our-language-the-gaeltacht/language-planning/>.
- Xarxa Telemàtica Educativa de Catalunya. (2024). *Plans educatius d'entorn* ». XTEC - Xarxa Telemàtica Educativa de Catalunya. [http://xtec.gencat.cat/ca/comunitat/entorn\\_pee/](http://xtec.gencat.cat/ca/comunitat/entorn_pee/).
- Zabala, J., A. Gartzia, M. Seguro, et I. Iurrebaso. (2024). *Euskararen arnaguneak – Definizioaren eta erronken berrikuspena*. [https://www.arnasagara.eus/wp-content/uploads/2024/03/Euskararen-arnaguneak\\_2024ko-martxo.pdf](https://www.arnasagara.eus/wp-content/uploads/2024/03/Euskararen-arnaguneak_2024ko-martxo.pdf).
- Zalbide, M. (2016). « Mintzajardunaren egoera eta azken urteotako bilakaera. Aurrera begirako erronkak ». *Bat Soziolinguistika Aldizkaria*, 100, n° 3 :11-190 [https://soziolinguistika.eus/files/mikel\\_zalbide\\_bat100.pdf](https://soziolinguistika.eus/files/mikel_zalbide_bat100.pdf).



# Annexes

# Annexe 1 : Théorie du changement d'une politique linguistique



## Annexe 2 : Fiches-mesures

**RECOMMANDATION 1 : Que le ministère de la Langue française coordonne l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de plans régionaux de renforcement du français comme langue commune.**

Domaine visé	Type de mesure	Changement attendu
Immigration, petite enfance, éducation, culture, affaires municipales, développement économique.	Planification interministérielle	<p>Le MLF doit élaborer, en collaboration avec les autres ministères, les municipalités et les acteurs locaux, des plans régionaux de renforcement du français. Ces plans auront pour objectifs d'accroître la préférence des nouveaux locuteurs pour le français et de renforcer les contextes de socialisation dans lesquels le français s'imposera facilement comme langue commune.</p> <p>Ces plans viseront, entre autres, le déploiement d'interventions adaptées au contexte dans les centres de la petite enfance, dans les écoles et dans les cours de français pour adultes. Ils mobiliseront également le milieu municipal et le milieu associatif afin de multiplier les occasions de socialisation en français. Ils viendront éclairer les stratégies de développement économique en ciblant les secteurs où l'utilisation du français est plus aisée ainsi que les filières de recrutement francophones pour les entreprises de la région.</p>
Critères	Appréciation	Commentaire
<b>Portée de l'effet</b>	Grande	Selon le mode de désignation qui sera établi, nous estimons qu'environ 20 % de la population du Québec pourrait vivre dans une zone ciblée par un plan régional. Dans cette population, les jeunes et les nouveaux arrivants seraient visés de manière privilégiée, car ils sont les principaux locuteurs dont nous cherchons à influencer les choix linguistiques.
<b>Complexité de la mise en œuvre</b>	Élevée	La complexité de cette mesure est liée au nombre élevé d'intervenants à mobiliser, de même qu'à la nouveauté de l'approche proposée dans le contexte québécois. Sur le plan budgétaire, l'approche proposée exigerait des investissements modérés. Pour l'essentiel, il s'agit de gérer différemment les ressources existantes. Néanmoins, l'élaboration de mesures adaptées, la gestion du changement et la mise en place d'un suivi ministériel exigeraient un certain effort de la part des acteurs impliqués.
<b>Capacité de suivi</b>	Moyenne	La mise en œuvre des plans régionaux pourrait faire l'objet d'une reddition de comptes annuelle. Le suivi des résultats serait possible grâce aux données du recensement ou de l'ESLPQ.

## RECOMMANDATION 2 : Que le gouvernement du Québec dépose rapidement à l'Assemblée nationale un projet de loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones.

Domaine visé	Type de mesure	Changement attendu
Culture et communication	Projet de loi	Le MCC doit déposer un projet de loi dans le but d'exiger des plateformes numériques qu'elles mettent en valeur les contenus francophones originaux. Ce projet devrait, de manière minimale, obliger les plateformes à atteindre des objectifs quantifiables de mise en valeur. Il devrait également être accompagné d'un cadre réglementaire flexible, qui permettra au gouvernement de s'ajuster à une réalité mouvante, et d'un cadre de suivi robuste, impliquant les divers partenaires.
Critères	Appréciation	Commentaire
<b>Portée de l'effet</b>	Grande	La plupart des Québécois consomment aujourd'hui des contenus musicaux ou audiovisuels par le biais de plateformes numériques. Ainsi, cette législation toucherait une grande partie de la population et, plus particulièrement, les générations jeunes, qui sont moins exposées aux contenus francophones.
<b>Complexité de la mise en œuvre</b>	Élevée	La complexité de cette mesure est liée à la difficulté de repérer les contenus francophones originaux dans l'espace numérique, de définir des objectifs de mises en valeur et, potentiellement, d'obtenir la collaboration des grandes plateformes numériques. La mise en place d'un cadre réglementaire souple, qui pourra s'adapter à l'évolution technologique rapide et à la réalité particulière des différentes plateformes, sera nécessaire pour surmonter ce défi. Par ailleurs, l'incertitude concernant les effets qu'aurait une telle législation constitue une autre difficulté. Nous ignorons pour l'instant dans quelle mesure une meilleure mise en valeur des contenus francophones originaux mènerait à une augmentation de leur consommation dans l'univers numérique.
<b>Capacité de suivi</b>	Moyenne	Le suivi de la mise en œuvre pourrait se faire par l'entremise d'une reddition de compte de la part des plateformes numériques. Le suivi des résultats pourrait se faire à l'aide des données de l'ESLPQ ou d'autres enquêtes de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) ou de l'OQLF portant sur la langue des pratiques culturelles.

### RECOMMANDATION 3 : Que le gouvernement du Québec révise ses mécanismes de soutien à la culture dans le but d'appuyer de manière cohérente la production et la diffusion de contenus culturels québécois et francophones.

Domaine visé	Type de mesure	Changement attendu
Culture et communication	Ajustement aux mesures fiscales, aux programmes de subvention et à la gouvernance des organismes publics	Le MCC, le ministère des Finances (MFQ) et les autres organismes gouvernementaux doivent s'assurer que les mécanismes d'appui à la culture soutiennent de manière cohérente 1) la production de contenus originaux et diversifiés en français, 2) la diffusion de ces contenus dans l'espace numérique, notamment dans les médias sociaux, 3) leur diffusion auprès des jeunes et des personnes immigrantes, y compris dans le cadre scolaire et dans les cours de français aux adultes et 4) leur présence dans les espaces publics et commerciaux.
Critères	Appréciation	Commentaire
<b>Portée de l'effet</b>	Grande	L'ensemble de la population québécoise serait touché par une révision des programmes de soutien à la culture.
<b>Complexité de la mise en œuvre</b>	Moyenne	La principale difficulté est liée au grand nombre d'organismes, de programmes et de mesures fiscales utilisés pour promouvoir la culture au Québec. Dans certains cas, un simple ajustement aux normes d'un programme et aux critères d'admissibilité à un crédit d'impôt suffirait à l'adapter au contexte actuel. Dans d'autres cas, de nouveaux instruments seraient nécessaires, par exemple, pour encourager les responsables de lieux publics et de commerces à faire jouer de la musique en français. Dans d'autres cas encore, des budgets supplémentaires seraient nécessaires, par exemple, pour renforcer l'exposition des jeunes et des personnes immigrantes à la culture québécoise et francophone, ou pour soutenir de nouvelles formes de création.
<b>Capacité de suivi</b>	Moyenne	Le suivi de la mise en œuvre pourrait se faire par l'entremise d'un plan d'action interministériel. Le suivi des résultats pourrait se faire à l'aide des données de l'ESLPQ ou d'autres enquêtes de l'ISQ ou de l'OQLF portant sur la langue des pratiques culturelles.

## RECOMMANDATION 4 : Que le gouvernement du Québec fasse de la découverte des contenus culturels québécois et francophones un objectif stratégique du système d'éducation.

Domaine visé	Type de mesure	Changement attendu
Éducation	Planification ministérielle, modification aux règles budgétaires	<p>Le MEQ doit ajuster sa planification stratégique de façon à y intégrer un objectif relatif à la découverte des contenus culturels québécois et francophones. Cet objectif devrait se décliner dans les plans d'engagement à la réussite des centres de services scolaires ainsi que dans les projets éducatifs des écoles. Des mesures incitatives devraient être prévues pour que les établissements d'enseignement privés subventionnés intègrent un objectif équivalent à leur planification.</p> <p>La planification à l'échelle de l'établissement devrait s'appuyer sur une analyse de l'environnement, dans laquelle le personnel documenterait, par exemple, les heures consacrées aux différentes matières, l'intégration des contenus culturels québécois et francophones dans la mise en œuvre des programmes d'études, notamment dans les cours d'arts, de français, de culture et citoyenneté québécoise et d'univers social. Cette analyse devrait également documenter la présence des contenus culturels québécois et francophones lors des activités et des événements scolaires, des sorties culturelles et dans l'offre d'activités parascolaires.</p>
Critères	Appréciation	Commentaire
<b>Portée de l'effet</b>	Grande	Plus d'un million de Québécois fréquentent le système d'éducation primaire et secondaire. De manière cumulative, la presque totalité de la population serait touchée par cette mesure.
<b>Complexité de la mise en œuvre</b>	Élevée	La complexité de cette mesure est liée à la nécessité d'obtenir l'adhésion et l'engagement des milieux. Le déploiement d'une approche souple, donnant à chaque établissement la possibilité de mettre en œuvre une stratégie adaptée à sa réalité, vise à favoriser cette appropriation. En contrepartie, cette souplesse pourrait limiter l'efficacité des mesures. Les établissements pourraient n'y voir qu'un exercice administratif. Les suivis ministériels, notamment auprès des CSS, seront cruciaux pour s'assurer du sérieux de l'exercice et de la qualité de sa mise en œuvre.
<b>Capacité de suivi</b>	Élevée	Le suivi de la mise en œuvre pourrait se faire à travers la planification stratégique du MEQ. Le suivi des résultats pourrait se faire à l'aide des données de l'ESLPQ ou d'autres enquêtes de l'ISQ ou de l'OQLF portant sur la langue des pratiques culturelles.

**RECOMMANDATION 5 : Que le gouvernement du Québec mette en œuvre, chaque année du primaire et du secondaire, des jumelages entre écoles de milieux différents qui seront axés sur la réalisation d'activités collaboratives de découvertes culturelles.**

Domaine visé	Type de mesure	Changement attendu
Éducation primaire et secondaire	Planification ministérielle, modification aux règles budgétaires	Le MEQ doit se donner l'objectif d'universaliser, en quelques années, les jumelages entre élèves d'écoles différentes chaque année du primaire et du secondaire. Pour ce faire, il doit fixer aux CSS des objectifs de plus en plus ambitieux à atteindre. Les jumelages devraient s'insérer dans le cadre des cours de la formation générale, notamment dans les cours de français, de culture et citoyenneté québécoise, d'arts et d'univers social. Ces jumelages devraient s'appuyer sur les initiatives existantes et en accroître la portée. Par ces activités, des jeunes issus de milieux différents devraient être amenés à découvrir, à créer et à diffuser, de manière collaborative, des contenus culturels québécois et francophones diversifiés. Les relations entre élèves et entre écoles devraient pouvoir être approfondies dans le cadre d'activités parascolaires, par exemple lors de voyages scolaires.
Critères	Appréciation	Commentaire
<b>Portée de l'effet</b>	Grande	La mesure proposée toucherait l'ensemble des élèves québécois de l'enseignement primaire et secondaire, soit plus d'un million d'élèves.
<b>Complexité de la mise en œuvre</b>	Élevée	La généralisation des jumelages n'exigerait pas de modification au programme de formation de l'école québécoise. Elle pourrait par ailleurs être une mesure prévue par la planification recommandée à la mesure précédente. La principale difficulté liée à sa mise en œuvre serait la nécessité de susciter l'adhésion et l'engagement du personnel enseignant et des équipes-écoles. Pour répondre à ce défi, une mise en œuvre progressive, misant sur le succès des initiatives existantes, serait nécessaire. La participation des commissions scolaires anglophones devrait être encouragée et les modalités de leur participation pourraient être ajustées selon la réalité de ces établissements, par exemple selon qu'elles offrent ou non l'immersion française. De même, la participation des écoles privées subventionnées devrait également être favorisée par l'entremise des règles budgétaires.
<b>Capacité de suivi</b>	Moyenne	Le suivi de la mise en œuvre pourrait être réalisé par la reddition de comptes des CSS, ou encore par l'utilisation d'une plateforme commune de jumelage. Le suivi des résultats pourrait être réalisé par l'entremise d'une évaluation de programme, ou encore par les enquêtes de l'ISQ ou de l'OQLF.

## RECOMMANDATION 6 : Que le gouvernement du Québec se fixe une cible de 85 % d'enseignement en français dans l'enseignement supérieur dans le but d'y accroître progressivement la place de cette langue.

Domaine visé	Type de mesure	Changement attendu
Enseignement supérieur	Planification ministérielle, ajustement aux règles budgétaires, décision d'admission des étudiants étrangers	Le MES doit établir une planification dans le but d'accroître la présence du français dans l'enseignement supérieur. Nous proposons une cible d'enseignement en français de 85 %, qui serait atteinte en l'espace de quelques années à l'aide d'une série de mesures complémentaires. Parmi ces mesures, nous proposons d'abord une meilleure répartition des étudiants internationaux et des effectifs dans les domaines d'études contingentés ainsi que dans les programmes formant les professionnels qui serviront une clientèle principalement québécoise (p. ex., soins de santé et assistance sociale). Nous proposons également une réorientation des nouveaux investissements en infrastructure vers les établissements francophones et l'intégration de cours en français dans les universités anglophones, principalement à l'attention des étudiants issus du secondaire français et se dirigeant vers des secteurs d'emploi fortement anglicisés (p. ex., sciences pures, génie et informatique ou administration).
Critères	Appréciation	Commentaire
<b>Portée de l'effet</b>	Grande	Environ 530 000 personnes fréquentent en ce moment un établissement d'enseignement supérieur au Québec. De ce nombre, environ 118 000 reçoivent leur enseignement en langue anglaise. Selon la manière dont elle serait mise en œuvre, la proposition pourrait toucher une part plus ou moins grande de ces effectifs.
<b>Complexité de la mise en œuvre</b>	Élevée	La mise en œuvre progressive d'un ensemble de mesures complémentaires obligerait les établissements anglophones et le MES à réaliser de nombreux ajustements. En revanche, elle permettrait de tenir compte de la réalité particulière de ces institutions, de leur clientèle et de leurs différents programmes. Ces dernières pourraient ainsi mieux choisir comment continuer de réaliser leur mission à la lumière des objectifs généraux fixés par le MES.
<b>Capacité de suivi</b>	Élevée	Le suivi de la mise en œuvre serait possible par la reddition de comptes des universités. Le suivi des résultats pourrait être fait grâce aux données de l'ESLPQ, de même qu'à celles du SIEP et du recensement.

## RECOMMANDATION 7 : Que le gouvernement du Québec révise ses mécanismes de soutien au développement économique dans le but d’y intégrer de façon cohérente et transparente les considérations linguistiques.

Domaine visé	Type de mesure	Changement attendu
Économie et marché du travail	Ajustement aux mesures fiscales, aux programmes de subvention et à la gouvernance des organismes publics	Le MEIE et le MFQ doivent collaborer avec l'OQLF et le MLF pour prendre en considération les répercussions potentielles sur la langue de travail des décisions stratégiques en matière de développement économique. Cette démarche doit concerner, notamment, l'évaluation des mesures fiscales et des programmes de subventions économiques, l'octroi des blocs d'énergie par Hydro-Québec et les activités d'Investissement Québec et des organismes de développement économique financés par le MEIE. Par ailleurs, le gouvernement du Québec doit interpeller le gouvernement du Canada concernant les effets de ses activités sur le marché du travail québécois et le recul du français dans la région de Gatineau.
Critères	Appréciation	Commentaire
<b>Portée de l'effet</b>	Grande	Plusieurs centaines de milliers de Québécois travaillent dans les secteurs où l'utilisation du français est difficile. Sur le long terme, une stratégie économique favorable au français pourrait modifier de façon importante la structure du marché du travail et toucher un grand nombre de ces travailleurs.
<b>Complexité de la mise en œuvre</b>	Élevée	La principale difficulté de cette mesure est de s'assurer de la prise en compte des considérations linguistiques au moment de la prise de décision, alors que plusieurs autres dimensions doivent être envisagées. Les analyses que nous avons réalisées permettront d'éclairer ces discussions. Des analyses encore plus détaillées seraient possibles pour appuyer la prise de décision dans des secteurs précis.
<b>Capacité de suivi</b>	Moyenne	Le suivi de la mise en œuvre pourrait se faire par l'entremise d'un plan d'action interministériel. Le suivi des résultats pourrait se faire à l'aide des données de l'ESLPQ ou du recensement.

**RECOMMANDATION 8 : Que le gouvernement du Québec appuie, au sein des organisations offrant des services à l'extérieur du Québec, l'intégration des technologies langagières dans le but de faciliter l'utilisation du français.**

Domaine visé	Type de mesure	Changement attendu
Économie et marché du travail	Ajustement au processus de francisation des entreprises	Dans son processus de francisation des entreprises, l'OQLF doit accorder une attention particulière aux entreprises offrant des services à l'extérieur du Québec et voir à ce que les nouvelles technologies langagières soient utilisées de manière à faciliter l'usage du français dans les processus d'affaires, dans la préparation de documents et dans l'organisation des réunions. Là où l'intégration des technologies est difficile, les services terminologiques de l'OQLF, le monde universitaire et les professionnels du milieu de la traduction devraient être mis à contribution pour surmonter les obstacles.
Critères	Appréciation	Commentaire
<b>Portée de l'effet</b>	Moyenne	Des centaines de milliers de Québécois travaillent dans les secteurs offrant de manière régulière des services à l'extérieur du Québec, par exemple dans la finance et les assurances, l'industrie culturelle et l'industrie de l'information, le commerce de gros, les services professionnels, scientifiques et techniques et l'administration publique fédérale. Ces secteurs sont ceux où l'utilisation du français au travail est la plus difficile.
<b>Complexité de la mise en œuvre</b>	Moyenne	La diversité des contextes de travail et les craintes à l'endroit des nouvelles technologies sont les principaux obstacles à une meilleure intégration de ces dernières pour renforcer le français au travail.
<b>Capacité de suivi</b>	Moyenne	Le suivi de la mise en œuvre pourrait se faire grâce aux informations recueillies dans le cadre du processus de francisation des entreprises. Le suivi des résultats pourrait se faire à l'aide des données du recensement.



